

# Rapport au ministère de l'Enseignement supérieur

2022-2023

En application du premier alinéa de l'article 4.1  
de la Loi sur les établissements d'enseignement  
de niveau universitaire

Version amendée en date du 27 novembre 2023



UNIVERSITÉ  
LAVAL



## Table des matières

États financiers.....	4
Rapport de l’auditeur indépendant .....	6
Système d’information financière universitaire (SIFU).....	14
États du traitement.....	24
Rapport de l’auditeur indépendant .....	26
Formulaire de déclaration .....	29
Rapport de performance .....	32
Grille des indicateurs .....	34
Mesures prises pour l’encadrement des étudiantes et des étudiants .....	44
Mesures phares d’encadrement des étudiantes et des étudiants .....	45
Autres mesures d’encadrement des étudiantes et les étudiants .....	47
Programmes d’activités de recherche .....	50
Principales orientations de recherche .....	50
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche .....	52
Rapport sur les perspectives de développement .....	55
Priorités de développement pour 2023-2024 .....	57
Orientations en lien avec la politique de financement du MES .....	61
Conclusion.....	66
Plan stratégique (2023 - 2028) .....	67

# États financiers



# Rapport de l'auditeur indépendant



## Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5P7

T 418 647-3151

Au ministère de l'Enseignement supérieur

### Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12A et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2022-2023 (SIFU) de l'Université Laval (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

### Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

### Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

**Éthique professionnelle**

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie des comptables professionnels agréés et à la Règle d'indépendance 204 du Code de déontologie harmonisé des Comptables professionnels agréés du Canada applicables aux missions de certification.

**Procédures et constatations**

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 22 novembre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

**ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE**

No	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Remplir l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir des produits et des charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds,	

No	Postes	Procédures	Constatations
		le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe au présent document.	Se référer à l'annexe 2 du présent rapport.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12A du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	Volet 1  Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12A aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.	Aucune constatation
		Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.	

No	Postes	Procédures	Constatations
		Volet 2  Comparer le total à la ligne 14 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.	Aucune constatation
		Comparer le total à la ligne 28 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	Aucune constatation
		Advenant un écart entre les annexes 12 et 12A, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12A indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.	Aucune constatation
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes numéros 402 et 404.	Aucune constatation
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes numéros 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucune constatation
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer	Aucune constatation

No	Postes	Procédures	Constatations
		le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	
		Comparer les montants (réglementés et déréglés (excédant le seuil)) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes numéros 402 et 404 respectivement.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte numéro 403.	Aucune constatation
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte numéro 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec.	Aucune constatation
		Repérer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucune constatation
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 403.	Aucune constatation

No	Postes	Procédures	Constatations
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	Aucune constatation
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	Aucune constatation
		Pour chaque sélection, repérer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	Aucune constatation
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	

## ANNEXE 2 – TABLEAUX DE CONCORDANCE DU SIFU PAR RAPPORT AUX ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités  
 Université Laval  
 2022-2023



Sommaire des écarts rapportés							31 Écart rapporté
							36 Écart 3 expliqué
							3286 Écart non expliqué
Pag e du SIF	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
	Actifs à court terme	4 821 766	3 811 307	1 010 461	-	-	-
	Actifs à long terme	(1)	-	(1)	-	-	(1)
	<b>Total Actifs</b>	<b>4 821 765</b>	<b>3 811 307</b>	<b>1 010 460</b>	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>
1	Passif à court terme	4 821 767	3 811 307	1 010 459	(1)	-	(2)
	Passif à long terme	-	-	1	-	-	1
	<b>Total Passifs</b>	<b>4 821 767</b>	<b>3 811 307</b>	<b>1 010 460</b>	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>
2	Solde de fonds	(1)	-	(1)	1	-	-
	<b>Bilan Net</b>	<b>(1)</b>	-	<b>1</b>	<b>(1)</b>	-	-
	Total des produits	(290)	(20)	(1)	1	-	(309)
3	Total des charges	(290)	(20)	(1)	-	-	(310)
	Excédents	-	-	(1)	1	-	-
4	<b>Solides à la fin de l'exercice</b>	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>	<b>1</b>	-	-

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							3 Écart expliqué
							36 Écart 3 expliqué
							3286 Écart non expliqué
Pag e du SIF	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
	Actifs à court terme	(4 821 767)	(3 811 307)	(1 010 460)	-	-	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	<b>(4 821 767)</b>	<b>(3 811 307)</b>	<b>(1 010 460)</b>	-	-	-
1	Passif à court terme	(4 821 767)	(3 811 307)	(1 010 460)	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Passifs</b>	<b>(4 821 767)</b>	<b>(3 811 307)</b>	<b>(1 010 460)</b>	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	-	-	-	-
	Total des produits	-	-	-	1	-	1
3	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Solides à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

# Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université Laval

## Systeme d'information financière des universités 2022-2023

*Jacques Lachance*

Responsable des ressources financières

27-10-2023

Date

Enseignement  
supérieur  
Québec 

Université Laval  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**au 30 avril 2023**  
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	18 242 710	-	-	-	-		18 242 710	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	412 323 767	-	-	-	-		412 323 767	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	66 962 314	---	---	---	---		66 962 314	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	5 360 278	---	---	---	---		5 360 278	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	11 264 704	50 334 989	81 821 782	-	-		143 421 475	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	4 821 767 266	4 102 350 261	1 312 881 964	-	-	(10 236 999 491)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	7 410 812	1 333 259	1 422	-	-		8 745 494	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>5 343 331 851</b>	<b>4 154 018 509</b>	<b>1 394 705 168</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(10 236 999 491)</b>	<b>655 056 038</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	525 051 582	-	-		525 051 582	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	49 335 462	-	-	-	-		49 335 462	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	224 828	-	-	-	-		224 828	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	1 564 699	10 510 179	1 744 832	36 295 649	10 470 152		60 585 511	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	981 519 628	---	---		981 519 628	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>5 394 456 840</b>	<b>4 164 528 688</b>	<b>2 903 021 211</b>	<b>36 295 649</b>	<b>10 470 152</b>	<b>(10 236 999 491)</b>	<b>2 271 773 049</b>	<b>21</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>									
	<b>Passif à court terme</b>								
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	50 842 440	-	-	50 842 440	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	93 478 315	2 682 545	-	-	-	96 160 860	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	69 157 708	18 119 419	14 070 578	1 965 567	-	103 313 272	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	12 402 903	-	-	-	-	12 402 903	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	332 419 593	-	-	-	332 419 593	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	76 619 998	-	-	76 619 998	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	5 415 232 225	3 811 307 131	1 010 460 136	-	(10 236 999 491)	-	32
	<b>Total du passif à court terme</b>		<b>5 590 271 151</b>	<b>4 164 528 688</b>	<b>1 151 993 152</b>	<b>1 965 567</b>	<b>(10 236 999 491)</b>	<b>671 759 066</b>	
	<b>Passif à long terme</b>								
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	416 278 200	-	-	-	-	416 278 200	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	488 284 321	-	-	488 284 321	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	789 240 407	-	-	789 240 407	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>6 006 549 351</b>	<b>4 164 528 688</b>	<b>2 429 517 880</b>	<b>1 965 567</b>	<b>(10 236 999 491)</b>	<b>2 365 561 994</b>	<b>39</b>

**SOLDES DE FONDS<sup>1</sup>**

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	46 885 592	-	-	9 070 667	10 470 152	-	66 426 411	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	-	-	-	23 400 823	-	-	23 400 823	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(658 978 103)	-	-	-	-	-	(658 978 103)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	-	-	-	236 709	-	-	236 709	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	-	-	-	1 621 883	-	-	1 621 883	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	-	-	473 503 331	-	-	-	473 503 331	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(612 092 511)</b>	<b>-</b>	<b>473 503 331</b>	<b>34 330 082</b>	<b>10 470 152</b>	<b>-</b>	<b>(93 788 946)</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>5 394 456 840</b>	<b>4 164 528 688</b>	<b>2 903 021 211</b>	<b>36 295 649</b>	<b>10 470 152</b>	<b>(10 236 999 491)</b>	<b>2 271 773 048</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	\$/o	92 101 553	---	---	---	---	92 101 553	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	\$/o	6 278 617	---	---	---	---	6 278 617	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	\$/o	3 853 960	---	---	---	---	3 853 960	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	\$/o	629 442	---	---	---	---	629 442	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	\$/o	29 649 435	---	---	---	---	29 649 435	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	\$/o	2 519 379	---	---	---	---	2 519 379	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	\$/o	10 972 179	---	---	---	---	10 972 179	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	\$/o	43 152 868	---	---	---	---	43 152 868	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	\$/o	1 205 905	-	---	-	-	1 205 905	9
10	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS</b>		<b>190 363 337</b>	-	-	-	-	<b>190 363 337</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	515 737 224	30 404 856	31 100 749	---	---	577 242 828	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	\$/o	900	79 845 435	14 968 816	-	-	94 815 151	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	\$/o	-	133 234 267	110 869	-	-	133 345 136	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	\$/o	-	21 226 506	-	-	-	21 226 506	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	\$/o	---	---	-	---	---	-	15
<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations</b>									
16	Ministère (530)	\$/o	---	---	1 230 485	---	---	1 230 485	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	\$/o	---	---	6 384 607	---	---	6 384 607	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	\$/o	---	---	10 914 878	---	---	10 914 878	18
19	Autres (533)	\$/o	---	---	6 811 445	---	---	6 811 445	19
20	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>515 738 124</b>	<b>264 711 064</b>	<b>71 521 848</b>	-	-	<b>851 971 035</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	\$/o	16 203 753	428 011	1 017 708	1 639 666	457 584	19 746 722	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	\$/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	\$/o	-	-	-	---	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	\$/o	355 353	18 592 459	139 858	-	-	19 087 670	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	149 686	46 155 123	817 170	-	-	47 121 980	25
26	Gains sur vente de placements (526)	\$/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	\$/o	---	---	202 186	---	---	202 186	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	\$/o	15 526 845	---	---	---	---	15 526 845	28
29	Ventes externes (460)	\$/o	57 331 791	-	1 438 131	---	-	58 769 922	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	16 069 425	(25 055 526)	2 195 118	-	-	(6 790 983)	30
31	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>105 636 853</b>	<b>40 120 067</b>	<b>5 810 170</b>	<b>1 639 666</b>	<b>457 584</b>	<b>153 664 341</b>	<b>31</b>
32	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>811 738 314</b>	<b>304 831 131</b>	<b>77 332 018</b>	<b>1 639 666</b>	<b>457 584</b>	<b>1 195 998 713</b>	<b>32</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	38 615 261	812 235	---	---	---	39 427 495	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---	-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	181 704 413	22 775 510	---	---	---	204 479 922	4
5	Chargés de cours	s/o	47 785 250	633 568	---	---	---	48 418 818	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	7 919 936	27 884 128	---	---	---	35 804 065	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	9 569 383	13 232 887	---	---	-	22 802 269	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	98 215 201	7 376 339	---	---	-	105 591 541	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	36 367 547	1 867 901	---	---	-	38 235 448	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	39 066 780	793 334	---	---	---	39 860 114	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	11 158 163	454 716	---	---	---	11 612 879	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	95 937 548	15 174 691	---	---	-	111 112 240	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	2 999 640	(495 400)	---	---	-	2 504 240	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>569 339 122</b>	<b>90 509 909</b>	-	-	-	<b>659 849 031</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	13 491 300	---	---	---	---	13 491 300	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	1 231 858	-	---	---	-	1 231 858	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	369 483	10 132 782	---	---	---	10 502 265	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	2 262 956	57 817	---	---	-	2 320 773	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	6 692 971	11 999 526	---	---	---	18 692 497	19
20	Bourses (735)	s/o	19 881 869	61 356 071	---	---	---	81 237 940	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	12 030 520	30 854 612	-	-	-	42 885 132	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	11 263 133	21 960 111	---	---	---	33 223 244	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	1 372 463	721 398	---	---	---	2 093 861	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	40 121 759	50 467 513	-	-	-	90 589 272	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	4 225 774	100 461	---	---	-	4 326 235	25
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	19 185 629	891 248	2 062 161	---	---	22 139 038	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	3 886 622	527 271	---	---	-	4 413 893	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	8 337 123	1 515 971	---	---	-	9 853 094	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	15 526 845	---	---	---	15 526 845	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	1 744 610	1 925 086	732 858	---	---	4 402 553	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---	-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	601 309	119 959	17 542 543	-	-	18 263 811	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	79 355 023	---	---	79 355 023	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	10 166 997	(48 224)	-	420 957	105 371 (485 205)	10 159 896	37
38	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>156 866 375</b>	<b>208 108 445</b>	<b>99 692 585</b>	<b>420 957</b>	<b>105 371 (485 205)</b>	<b>464 708 528</b>	<b>38</b>
39	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(49 294 951)	715 156	---	---	-	(48 579 795)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	40 663 536	7 412 895	18 158	-	485 205	48 579 794	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	(290 146)	-	-	-	-	(290 146)	41
42	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>147 944 814</b>	<b>216 236 497</b>	<b>99 710 743</b>	<b>420 957</b>	<b>105 371 (0)</b>	<b>464 418 381</b>	<b>42</b>
43	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>717 283 936</b>	<b>306 746 405</b>	<b>99 710 743</b>	<b>420 957</b>	<b>105 371 (0)</b>	<b>1 124 267 412</b>	<b>43</b>
44	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>94 454 377</b>	<b>(1 915 274)</b>	<b>(22 378 725)</b>	<b>1 218 709</b>	<b>352 213 0</b>	<b>71 731 301</b>	<b>44</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université Laval  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(509 930 373)	(0)	392 972 796	34 678 862	10 317 939	-	(71 960 777)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 -	-	-	-	-	-	-	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>	<b>(509 930 373)</b>	<b>(0)</b>	<b>392 972 796</b>	<b>34 678 862</b>	<b>10 317 939</b>	<b>-</b>	<b>(71 960 777)</b>	<b>3</b>
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 811 738 314	304 831 131	77 332 018	1 639 666	457 584	-	1 195 998 713	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 717 283 936	306 746 405	99 710 743	420 957	105 371	(0)	1 124 267 412	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>94 454 377</b>	<b>(1 915 274)</b>	<b>(22 378 725)</b>	<b>1 218 709</b>	<b>352 213</b>	<b>0</b>	<b>71 731 301</b>	<b>6</b>
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o (94 434 300)	-	-	-	-	-	(94 434 300)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	314 151	-	-	314 151	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	560 677	-	-	-	560 677	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 166 366	1 915 274	102 348 583	-	-	-	104 430 223	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 102 348 583	-	-	1 881 640	200 000	-	104 430 223	11
12	<b>Sous-total</b>	<b>(102 162 139)</b>	<b>0</b>	<b>80 530 535</b>	<b>(348 780)</b>	<b>152 213</b>	<b>0</b>	<b>(21 828 171)</b>	<b>12</b>
13	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(612 092 513)</b>	<b>(0)</b>	<b>473 503 331</b>	<b>34 330 082</b>	<b>10 470 152</b>	<b>0</b>	<b>(93 788 948)</b>	<b>13</b>

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8 46 885 592	-	-	9 070 667	10 470 152	-	66 426 411	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o ---	---	---	23 400 823	-	-	23 400 823	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o (658 978 103)	---	---	---	-	-	(658 978 103)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o ---	---	---	236 709	-	-	236 709	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o ---	---	---	1 621 883	-	-	1 621 883	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o ---	---	473 503 331	---	---	---	473 503 331	19
20	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>	<b>(612 092 511)</b>	<b>-</b>	<b>473 503 331</b>	<b>34 330 082</b>	<b>10 470 152</b>	<b>-</b>	<b>(93 788 946)</b>	<b>20</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université Laval  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	92 101 553	---	-	---	0	---	---	92 101 553	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	6 278 617	---	---	---	---	6 278 617	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	3 853 960	---	---	---	---	3 853 960	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	629 442	---	---	---	---	629 442	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	29 649 435	---	-	---	-	---	---	29 649 435	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et auto-financés (407)	2 519 379	---	-	---	-	---	---	2 519 379	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	10 972 179	---	---	10 972 179	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	30 580 007	-	-	-	-	12 572 861	-	43 152 868	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 183 716	5 389	16 800	-	-	-	-	1 205 905	9
<b>10</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>156 034 089</b>	<b>5 389</b>	<b>10 778 819</b>	<b>-</b>	<b>10 972 179</b>	<b>12 572 861</b>	<b>-</b>	<b>190 363 337</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	-	-	512 065 824	---	-	3 671 400	---	515 737 224	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	-	900	-	-	-	-	-	900	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	14
<b>15</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>-</b>	<b>900</b>	<b>512 065 824</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 671 400</b>	<b>-</b>	<b>515 738 124</b>	<b>15</b>
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	16 203 753	---	-	-	-	16 203 753	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	148 514	25 668	1 920	-	25 775	153 476	-	355 353	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	30 294	-	2 951	-	116 442	-	-	149 686	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	1 379 952	-	14 146 893	---	-	-	-	15 526 845	22
23	Ventes externes (460)	9 474 290	3 233 603	1 144 695	4 774 158	7 229 163	13 297 573	18 178 309	57 331 791	23
24	Autres produits (466, 470)	3 225 203	(0)	12 804 867	0	39 355	0	0	16 069 425	24
<b>25</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>14 258 252</b>	<b>3 259 271</b>	<b>44 305 080</b>	<b>4 774 158</b>	<b>7 410 735</b>	<b>13 451 049</b>	<b>18 178 309</b>	<b>105 636 853</b>	<b>25</b>
<b>26</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>170 292 341</b>	<b>3 265 559</b>	<b>567 149 723</b>	<b>4 774 158</b>	<b>18 382 914</b>	<b>29 695 310</b>	<b>18 178 309</b>	<b>811 738 314</b>	<b>26</b>

Université Laval  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 <b>Masse salariale</b>										1
2 Direction	20 877 274	3 300 070	10 279 155	1 436 444	511 888	1 371 045	839 386		38 615 261	2
3 Gérance	-	-	-	-	-	-	-		-	3
4 Enseignants-chercheurs	181 376 523	-	1 000	-	326 889	-	-		181 704 413	4
5 Chargés de cours	47 561 275	-	49	-	223 927	-	-		47 785 250	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	5 743 130	35 773	(83 923)	-	2 224 957	-	-		7 919 936	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	8 962 241	-	4 130	-	603 012	-	-		9 569 383	7
8 Personnel professionnel non enseignant	41 604 376	19 550 398	17 733 950	4 955 334	1 966 803	11 188 386	1 215 954		98 215 201	8
9 Personnel de soutien technique	17 215 307	5 409 352	5 097 485	3 691 988	680 045	3 560 514	712 856		36 367 547	9
10 Personnel de soutien de bureau	22 553 479	2 296 777	7 425 772	2 349 910	1 201 342	2 508 095	731 403		39 066 780	10
11 Personnel de métier et ouvrier	893 986	321 908	435 794	6 590 907	201 987	1 405 800	1 307 781		11 158 163	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	68 290 008	6 867 627	9 702 578	4 420 925	1 533 350	4 141 065	981 995		95 937 548	12
13 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	919 662	422 706	1 657 272	-	-	-	-		2 999 640	13
<b>14 Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>415 997 261</b>	<b>38 204 611</b>	<b>52 253 260</b>	<b>23 445 507</b>	<b>9 474 202</b>	<b>24 174 905</b>	<b>5 789 376</b>	-	<b>569 339 122</b>	<b>14</b>
15 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	13 491 300	13 491 300	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	1 231 858	-	-	-	-	-	-		1 231 858	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	322 877	-	-	-	46 606	-	-		369 483	17
18 Formation et perfectionnement (710)	1 207 937	41 033	961 404	18 052	14 704	19 750	78		2 262 956	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 519 221	65 280	547 834	32 606	1 143 334	366 146	18 549		6 692 971	19
20 Bourses (735)	11 570 076	-	-	-	515 833	7 795 961	-		19 881 869	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	3 852 724	916 101	4 690 028	2 833	277 319	2 289 068	2 446		12 030 520	21
22 Fournitures et matériel (745)	3 053 327	488 578	(141 295)	3 169 876	2 997 852	881 666	813 130		11 263 133	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	606 248	317 839	-	9 552	1 796	135 426	301 602		1 372 463	23
24 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	9 409 872	2 451 434	4 977 522	16 368 445	3 422 761	1 641 986	1 849 738		40 121 789	24
25 Volumes et périodiques (750)	314 197	3 867 808	4 198	2 346	32 936	1 962	2 327		4 225 774	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	820 899	360 667	28 910	14 040 773	574 846	1 265 398	2 094 136		19 185 629	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	355 405	-	214 161	2 997 000	88 850	12 778	218 427		3 886 622	27
28 Location-exploitation (830)	1 128 759	6 957 854	(542 443)	108 558	198 771	240 953	244 672		8 337 123	28
29 Pertes sur vente déplacements (886)	-	-	-	-	-	-	-		-	29
30 Biens sous le seul de capitalisation (892)	1 346 926	156 724	(671 539)	735 170	33 208	105 301	38 820		1 744 610	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-		-	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	99 063	24 224	(26 306)	3 404	124 739	189 450	186 735		601 309	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-		-	33
34 Autres charges (860, 870)	8 044 730	8 801	2 414 187	-	(78 167)	(113 210)	(109 344)		10 166 997	34
<b>35 Total des charges autres</b>	<b>47 884 117</b>	<b>15 656 341</b>	<b>12 456 662</b>	<b>37 488 615</b>	<b>9 395 388</b>	<b>14 832 633</b>	<b>5 661 317</b>	<b>13 491 300</b>	<b>156 866 375</b>	<b>35</b>
36 Ventes internes (878)	(6 691 088)	(10 625 819)	(764 773)	(6 815 813)	(10 267 471)	(11 576 944)	(2 553 043)		(49 294 951)	36
37 Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	20 293 331	2 511 931	7 521 840	869 475	2 730 569	2 150 303	4 586 087		40 663 536	37
38 Gains et pertes latents (879)	-	-	(290 146)	-	-	-	-		(290 146)	38
<b>39 Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>61 486 360</b>	<b>7 542 453</b>	<b>18 923 583</b>	<b>31 542 278</b>	<b>1 858 487</b>	<b>5 405 992</b>	<b>7 694 362</b>	<b>13 491 300</b>	<b>147 944 814</b>	<b>39</b>
<b>40 TOTAL DES CHARGES</b>	<b>477 483 620</b>	<b>45 747 064</b>	<b>71 176 844</b>	<b>54 987 785</b>	<b>11 332 688</b>	<b>29 580 897</b>	<b>13 483 737</b>	<b>13 491 300</b>	<b>717 283 936</b>	<b>40</b>

Université Laval  
 Produits par fonction – Fonds avec restrictions  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
 en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>2</b>
3	Subvention du Ministère (515)	8 377 000	-	1 560 000	-	-	6 012 999	14 445 837	9 000	-	30 404 856	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 405, 406, 497)	460 660	74 222 172	-	999 820	-	3 987 534	175 250	-	-	79 845 435	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	123 714 799	-	-	-	866 975	8 652 493	-	-	133 234 267	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	16 328 964	-	-	4 761 709	135 833	-	-	21 226 506	6
7	<b>Total des subventions</b>	<b>8 837 660</b>	<b>214 265 935</b>	<b>1 560 000</b>	<b>999 820</b>	<b>-</b>	<b>15 629 217</b>	<b>23 409 432</b>	<b>9 000</b>	<b>-</b>	<b>264 711 064</b>	<b>7</b>
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	428 011	-	-	-	-	-	428 011	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	2 175 189	8 389 738	-	-	-	2 888 518	4 938 995	-	-	18 592 459	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	22 919	44 032 343	0	203 388	-	1 091 159	805 315	-	-	46 155 123	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-	13
14	Ventes externes (460)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15	Autres produits (466, 470)	-	-	(24 604 089)	-	-	(284 516)	(166 922)	-	-	(25 055 526)	15
16	<b>Total des produits autres</b>	<b>2 198 108</b>	<b>28 018 012</b>	<b>0</b>	<b>631 399</b>	<b>-</b>	<b>3 695 161</b>	<b>5 577 388</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40 120 067</b>	<b>16</b>
17	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 035 768</b>	<b>242 283 947</b>	<b>1 560 000</b>	<b>1 631 218</b>	<b>-</b>	<b>19 324 378</b>	<b>28 986 820</b>	<b>9 000</b>	<b>-</b>	<b>304 831 131</b>	<b>17</b>

Université Laval  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	66 024	534 861	-	14 256	-	145 032	52 062	-	-	812 235	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants chercheurs	1 413 775	19 162 146	-	37 570	-	465 461	1 696 557	-	-	22 775 510	4
5	Chargés de cours	24 175	210 623	-	-	-	136 572	262 198	-	-	633 568	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	47 190	26 140 096	-	165 225	-	1 222 507	309 110	-	-	27 884 128	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	125 010	11 695 894	-	9 593	-	646 076	756 314	-	-	13 232 887	7
8	Personnel professionnel non enseignant	82 797	3 320 395	-	242 576	-	1 706 671	2 023 901	-	-	7 376 339	8
9	Personnel de soutien technique	34 287	1 303 142	9 744	38 115	-	92 424	390 190	-	-	1 867 901	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	517 937	-	104 191	-	72 322	98 885	-	-	793 334	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	65 547	-	-	-	389 169	-	-	-	454 716	11
12	Avantages sociaux (700) - Compléter l'annexe 14	343 573	12 868 037	1 140	117 031	-	926 253	918 656	-	-	15 174 691	12
13	Vériation de la provision heures supplées entrées, malades, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	(494 549)	-	(21 479)	-	(27 380)	48 008	-	-	(495 400)	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>2 136 831</b>	<b>75 324 130</b>	<b>10 884</b>	<b>707 078</b>	<b>-</b>	<b>5 775 106</b>	<b>6 555 880</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>90 509 909</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	22 278	9 372 521	-	-	-	68 072	669 910	-	-	10 132 782	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	28 029	-	750	-	28 361	677	-	-	7 817	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	61 606	10 627 027	2 000	8 057	-	1 140 289	160 547	-	-	11 999 526	18
19	Bourses (735)	147 365	39 303 733	-	-	-	933 968	20 971 005	-	-	61 386 071	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	295 839	28 392 136	1 226	-	-	860 083	1 105 328	-	-	30 854 612	20
21	Fournitures et matériel (745)	30 716	21 471 074	-	652	-	395 179	61 186	1 304	-	21 960 111	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	68 464	-	-	-	36 757	-	-	-	721 398	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	104 667	41 463 078	101 111	272 532	-	8 054 641	471 486	-	-	50 467 513	23
24	Volumes et périodiques (750)	1 816	88 731	-	-	-	9 553	361	-	-	100 461	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	46	849 610	-	-	-	39 235	2 357	-	-	891 248	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	271 590	-	-	-	240 735	14 946	-	-	527 271	26
27	Location exploitation (830)	4 695	1 225 459	36 069	2 810	-	238 030	8 907	-	-	1 515 971	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	15 079 915	-	-	-	435 130	11 800	-	-	15 526 845	28
29	Pertes sur vente de placements (880)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	625	1 842 899	-	(106)	-	56 565	25 103	-	-	1 925 086	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (830, 831, 832, 833, 836, 837, 838)	(154)	63 780	-	(6)	-	55 505	835	-	-	119 959	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	1 229	-	-	-	(45 631)	(3 822)	-	-	(48 224)	34
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>669 500</b>	<b>1 709 655 449</b>	<b>140 405</b>	<b>284 687</b>	<b>-</b>	<b>12 546 473</b>	<b>23 500 627</b>	<b>1 304</b>	<b>-</b>	<b>208 108 445</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	-	857 192	-	(9 340)	-	(121 298)	(11 397)	-	-	715 156	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	34 406	5 910 732	14 678	10 362	-	1 047 886	394 831	-	-	7 412 895	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>703 906</b>	<b>1 777 733 373</b>	<b>155 083</b>	<b>285 709</b>	<b>-</b>	<b>13 473 061</b>	<b>23 884 061</b>	<b>1 304</b>	<b>-</b>	<b>216 236 497</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 840 737</b>	<b>253 057 502</b>	<b>165 967</b>	<b>992 787</b>	<b>-</b>	<b>19 248 167</b>	<b>30 439 941</b>	<b>1 304</b>	<b>-</b>	<b>306 746 405</b>	<b>40</b>

# États du traitement



# Rapport de l'auditeur indépendant



## Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5P7  
T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de  
Université Laval

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université Laval (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 26 octobre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912



ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université Laval

**TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	107,6	Le plus élevé	201 173	82 916
		Moyenne	164 853	23 211
		Le moins élevé	125 715	109
Personnel de direction des services	181,8	Le plus élevé	196 508	77 093
		Moyenne	121 163	19 564
		Le moins élevé	77 637	77
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

**TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	87	Le plus élevé	16 680
		Moyenne	2 056
		Le moins élevé	6
Personnel de direction des services	117	Le plus élevé	17 426
		Moyenne	2 095
		Le moins élevé	18
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2022-2023, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Beauregard	Robert	V.-rect. études affaires étud.	Indemnité de transition reçue: 88 458 \$ Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 15 430,95 \$.
Bergeron	Cathia	Doyen/ne	Les autres éléments incluent un montant de 54,52 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives.
Bergeron	Cathia	V.-rect. études affaires étud. Santé	Les autres éléments incluent un montant de 270,16 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives.
Bergeron	Rénauld	V.-rect. aff ext. inter. santé	Les autres éléments incluent un montant de 108,88 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives, une indexation de salaire rétroactive de 5 347,47 \$ et un supplément spécial de 4 179,11 \$. Indemnité de départ exercée: 221 899 \$
Bouchard	Lyne	V.-rect. ÉDI et ress. humaines	Les autres éléments incluent un montant de 1 850 \$ à titre de contractuel enseignant et une indexation de salaire rétroactive de 13 077,18 \$. Indemnité de départ exercée: 221 899 \$
Brouillet	Eugénie	Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation	Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 13 077,18 \$. Indemnité de départ non exercée: 221 899 \$
Cimon	Yan	Vice-recteur adjoint aux affaires Internationales et à la Francophonie	Les autres éléments incluent un montant de 11 000 \$ à titre de contractuel enseignant et une indexation de salaire rétroactive de 11 260,13 \$. Indemnité de départ non exercée: 191 050 \$
D'Amours	Sophie	Rectrice	Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 21 113,13 \$ Indemnité de départ non exercée: 358 284 \$
Darveau	André	Vice-recteur aux ressources humaines et aux finances	Les autres éléments incluent un montant de 578,69 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives et une indexation de salaire rétroactive de 13 077,17 \$. Indemnité de départ non exercée: 261 840 \$
Douville	Frédéric	Doyen/ne	Les autres éléments incluent un montant de 698,72 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives.
Fortier	Martin	V.-rect. adj. intern. valo. rech. création innov.	Indemnité de départ non exercée: 31 641,67 \$
Gélineau	François	Doyen/ne	Les autres éléments incluent une prime d'attraction de 1 011,91 \$.
Gervais	Fernand	Doyen/ne	Les autres éléments incluent un montant de 108,88 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives.
Lacroix	René	Vice-recteur aux infrastructures et à la transformation	Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 13 028,19 \$. Indemnité de départ non exercée: 221 899 \$
Laforest	Jean-Paul	Doyen/ne	Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 234,04 \$.
Lavoie	Mireille	Doyen/ne	Les autres éléments incluent un paiement de la banque de vacances de 13 793,73 \$.
Lemay	Jean	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales et académiques	Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 10 459,62 \$. Indemnité de départ non exercée: 191 050 \$
Lafamme	Anne-Marie	Doyen/ne	Les autres éléments incluent un montant de 2 163,84 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives.
Mellouli	Sehl	V.-rect. adj. serv. ens. forma. tout long vie	Les autres éléments incluent un montant de 11 142,85 \$ à titre de contractuel enseignant et une indexation de salaire rétroactive de 10 984,09 \$. Indemnité de départ non exercée: 191 050 \$
Moisan	Noémie	Vice-rectrice adjointe aux ressources humaines	Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 3 071,19 \$. Indemnité de départ non exercée: 191 050 \$
Pons	Frank	Doyen/ne	Les autres éléments incluent une prime de rétention de 32 886,88 \$ et 7399,99 \$ à titre de contractuel enseignant.
Roy	Denis	Doyen/ne	Les autres éléments incluent un montant de 707,50 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives.
Richer	Monique	Secrétaire général	Les autres éléments incluent une indexation de salaire rétroactive de 11 481,52 \$. Indemnité de départ non exercée: 194 837 \$
Senécal	Caroline	Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes	Les autres éléments incluent un montant de 2 163,84 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives et une indexation de salaire rétroactive de 11 260,13 \$. Indemnité de départ non exercée: 191 050 \$
Tremblay	Michel J.	V.-rect. adj. serv. rech. création innov.	Les autres éléments incluent un montant de 1 786,19 \$ compte tenu d'une ristourne d'assurances collectives et une indexation de salaire rétroactive de 11 260,13 \$. Indemnité de départ non exercée: 191 050 \$

# Rapport de performance



# Grille des indicateurs

Nom de l'établissement :

Université Laval

Date :

Page 1 de 6

I. Éléments d'information

II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance	
<b>Étudiant</b>								
1	Effectif étudiant total	n	42 670	42 918	44 787	46 705	46 314	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	69,0%	68,2%	66,4%	62,9%	64,6%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	31,0%	31,8%	33,6%	37,1%	35,4%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	n.a.	78,0%	78,5%	79,6%	79,9%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	n.a.	22,0%	21,5%	20,4%	20,1%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	6,1%	6,3%	6,3%	6,3%	6,4%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	4 040	4 490	4 088	4 388	5 329	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	9,5%	10,5%	9,1%	9,4%	11,5%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	289	281	21	32	255	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	312	347	313	285	287	MES
11	Résidents en médecine	n	884	902	933	954	n.d.	MES
<b>Enseignants-chercheurs</b>								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	65	97	41	61	66	U
13	Hommes	n	39	49	17	33	35	U
14	Femmes	n	26	48	24	28	31	U
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire								
15		n	1 367	1 374	1 407	1 398	n.d.	BCI
16	Hommes	n	883	887	898	893	n.d.	BCI
17	Femmes	n	484	487	509	505	n.d.	BCI
Nombre de chargés de cours de l'année universitaire								
18		n	835	792	733	845	n.d.	BCI
19	Hommes	n	424	401	386	442	n.d.	BCI
20	Femmes	n	411	391	347	403	n.d.	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	4,5	4,4	4,5	4,5	4,6	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,9	2,9	3,1	3,1	2,9	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	23,1	22,8	23,1	24,1	n.d.	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	8,2	8,4	8,8	9,4	n.d.	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	54,8	54,6	55,7	53,9	54,9	U
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	23,4	23,8	23,4	24,9	25,8	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	21,8	21,6	20,9	21,2	19,3	U

Année annuelle

### Remarques

En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020.

\* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.

Nom de l'établissement :

Université Laval

Date :

Page 1 de 6

I. Éléments d'information

II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
	<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>						
28	<b>Hommes</b>	n	883	887	898	893	n.d. BCI
29	Sciences de la santé	n	202	221	227	224	n.d. BCI
30	Sciences pures	n	138	123	123	117	n.d. BCI
31	Sciences appliquées	n	220	225	234	237	n.d. BCI
32	Arts	n	18	33	36	36	n.d. BCI
33	Lettres	n	24	6	5	6	n.d. BCI
34	Sciences humaines	n	160	156	150	150	n.d. BCI
35	Éducation	n	44	43	45	45	n.d. BCI
36	Droit	n	25	25	25	25	n.d. BCI
37	Administration	n	52	55	53	53	n.d. BCI
38	Autres	n	0	0	0	0	n.d. BCI
39	<b>Femmes</b>	n	484	487	509	505	n.d. BCI
40	Sciences de la santé	n	125	133	136	131	n.d. BCI
41	Sciences pures	n	32	29	27	31	n.d. BCI
42	Sciences appliquées	n	63	71	76	78	n.d. BCI
43	Arts	n	11	26	23	21	n.d. BCI
44	Lettres	n	28	13	15	15	n.d. BCI
45	Sciences humaines	n	107	101	112	110	n.d. BCI
46	Éducation	n	54	51	52	51	n.d. BCI
47	Droit	n	26	26	26	26	n.d. BCI
48	Administration	n	38	37	42	41	n.d. BCI
49	Autres	n	0	0	0	1	n.d. BCI
50	<b>Total</b>	n	1 367	1 374	1 407	1 398	n.d. BCI
51	Sciences de la santé	n	327	354	363	355	n.d. BCI
52	Sciences pures	n	170	152	150	148	n.d. BCI
53	Sciences appliquées	n	283	296	310	315	n.d. BCI
54	Arts	n	29	59	59	57	n.d. BCI
55	Lettres	n	52	19	20	21	n.d. BCI
56	Sciences humaines	n	267	257	262	260	n.d. BCI
57	Éducation	n	98	94	97	96	n.d. BCI
58	Droit	n	51	51	51	51	n.d. BCI
59	Administration	n	90	92	95	94	n.d. BCI
60	Autres	n	0	0	0	1	n.d. BCI

Remarques

--

Nom de l'établissement :

Université Laval

Date :

Page 1 de 6

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
	<b>Chargés de cours selon le secteur disciplinaire</b>						
61	<b>Hommes</b>	<b>424</b>	<b>401</b>	<b>386</b>	<b>442</b>	<b>n.d.</b>	BCI
62	Sciences de la santé	18	13	12	9	n.d.	BCI
63	Sciences pures	47	42	38	44	n.d.	BCI
64	Sciences appliquées	98	84	78	104	n.d.	BCI
65	Arts	28	23	27	28	n.d.	BCI
66	Lettres	29	31	28	25	n.d.	BCI
67	Sciences humaines	65	61	55	67	n.d.	BCI
68	Éducation	26	19	23	27	n.d.	BCI
69	Droit	41	49	42	50	n.d.	BCI
70	Administration	67	76	78	84	n.d.	BCI
71	Autres	5	3	5	4	n.d.	BCI
72	<b>Femmes</b>	<b>411</b>	<b>391</b>	<b>347</b>	<b>403</b>	<b>n.d.</b>	BCI
73	Sciences de la santé	47	34	32	33	n.d.	BCI
74	Sciences pures	23	24	19	23	n.d.	BCI
75	Sciences appliquées	46	41	27	40	n.d.	BCI
76	Arts	11	16	15	19	n.d.	BCI
77	Lettres	97	86	64	69	n.d.	BCI
78	Sciences humaines	54	54	44	62	n.d.	BCI
79	Éducation	35	41	53	60	n.d.	BCI
80	Droit	33	29	31	30	n.d.	BCI
81	Administration	61	62	60	64	n.d.	BCI
82	Autres	4	4	2	3	n.d.	BCI
83	<b>Total</b>	<b>835</b>	<b>792</b>	<b>733</b>	<b>845</b>	<b>n.d.</b>	BCI
84	Sciences de la santé	65	47	44	42	n.d.	BCI
85	Sciences pures	70	66	57	67	n.d.	BCI
86	Sciences appliquées	144	125	105	144	n.d.	BCI
87	Arts	39	39	42	47	n.d.	BCI
88	Lettres	126	117	92	94	n.d.	BCI
89	Sciences humaines	119	115	99	129	n.d.	BCI
90	Éducation	61	60	76	87	n.d.	BCI
91	Droit	74	78	73	80	n.d.	BCI
92	Administration	128	138	138	148	n.d.	BCI
93	Autres	9	7	7	7	n.d.	BCI

Remarques

I. Éléments d'information II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
94 Total	n	22 229	7 024	21 739	7 329	22 275	8 879	22 481	9 925	21 975	9 366
95 Sciences de la santé	n	3 797	297	3 788	266	3 850	353	3 864	415	3 867	356
96 Sciences pures	n	1 278	39	1 213	27	1 223	13	1 212	23	1 200	14
97 Sciences appliquées	n	5 179	906	5 013	885	4 993	995	4 992	1 146	5 072	1 025
98 Arts	n	579	159	506	190	500	254	530	269	514	243
99 Lettres	n	759	396	716	475	676	528	651	546	578	480
100 Sciences humaines	n	4 142	2 040	3 941	2 083	4 089	2 686	4 080	3 113	3 757	3 015
101 Éducation	n	1 801	112	1 879	128	2 052	117	2 195	135	2 248	110
102 Droit	n	944	387	972	403	968	526	941	541	894	512
103 Administration	n	2 947	2 530	2 890	2 712	3 083	3 211	3 171	3 525	3 030	3 436
104 Autres	n	803	158	821	160	841	196	845	212	815	175
105 Femmes	%										
106 Sciences de la santé	%	76,3	80,8	76,5	74,4	78,2	76,5	78,7	79,3	79,4	76,7
107 Sciences pures	%	45,5	48,7	45,4	59,3	47,1	61,5	48,1	60,9	51,8	64,3
108 Sciences appliquées	%	33,7	49,3	34,5	48,7	33,8	51,8	33,9	54,8	34	51,3
109 Arts	%	57,5	52,2	56,7	51,1	57	54,3	60,2	52,8	59,3	50,2
110 Lettres	%	72,1	65,2	73,5	70,1	74,4	74,2	75	77,7	74,9	75,6
111 Sciences humaines	%	67,4	77,5	67,2	78,9	67,7	77,4	68	79,4	69,6	79,8
112 Éducation	%	70,6	83,9	69,8	88,3	69,5	84,6	68,7	76,3	68,1	77,3
113 Droit	%	67,8	71,6	69,2	68,7	70,6	70,7	71,2	72,1	72,5	70,3
114 Administration	%	50,3	62,6	49,1	63,8	50,5	64,4	50,9	64,9	50,6	65,9
115 Autres	%	66,4	73,4	67,1	73,1	66,6	73,5	63,2	72,6	65,2	72,6

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.

Remarques

Les valeurs Sans objet et Valeur indéterminée, de la variable domaine, ne sont pas comptabilisées.

	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
116 Total	n	6 448	1 766	6 685	1 808	7 395	1 796	8 026	1 818	7 810	1 720
117 Sciences de la santé	n	858	213	863	187	962	160	1 037	166	877	151
118 Sciences pures	n	310	9	330	4	329		344		350	1
119 Sciences appliquées	n	856	108	910	104	937	121	1 048	133	1 050	155
120 Arts	n	98	7	97	12	85	13	93	13	85	15
121 Lettres	n	2 008	9	212	5	208	10	211	6	171	9
122 Sciences humaines	n	1 110	101	1 165	99	1 197	118	1 203	132	1 200	137
123 Éducation	n	167	252	181	237	233	262	283	259	301	230
124 Droit	n	180	68	189	83	204	78	210	79	205	56
125 Administration	n	2 625	980	2 677	1 045	3 185	1 002	3 568	980	3 556	930
126 Autres	n	36	19	61	32	55	32	29	50	15	36
127 Femmes	%										
128 Sciences de la santé	%	76,2	70	74,2	75,9	76,2	72,5	77,2	71,1	76,9	78,8
129 Sciences pures	%	45,5	44,4	48,5	75	45,3		44,5		44,3	0
130 Sciences appliquées	%	41,2	44,4	42,7	44,2	41,6	49,6	42,4	45,9	41,6	45,2
131 Arts	%	61,2	100	61,9	75	63,5	100	55,9	100	56,5	93,3
132 Lettres	%	74,5	88,9	74,1	80	68,8	80	69,2	100	70,2	88,9
133 Sciences humaines	%	65,6	70,3	64,8	69,7	62,8	61,9	63,8	68,2	66,6	72,3
134 Éducation	%	65,9	70,2	72,4	74,3	71,2	72,1	69,6	73	70,8	77,4
135 Droit	%	70,6	61,8	70,4	65,1	64,7	61,5	67,6	59,5	74,6	53,6
136 Administration	%	55	66,4	53,9	70,5	55,6	70,5	56,8	67,7	55,7	69,5
137 Autres	%	61,1	73,7	49,2	65,6	41,8	71,9	62,1	52	53,3	52,8

Remarques

I. Éléments d'information II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
138 Total	n	2 586	0	2 690	0	2 818	0	2 903	0	2 936	0
139 Sciences de la santé	n	433		466		489		505		538	
140 Sciences pures	n	343		333		356		379		389	
141 Sciences appliquées	n	542		589		632		674		676	
142 Arts	n	50		64		61		60		41	
143 Lettres	n	97		97		100		93		89	
144 Sciences humaines	n	681		681		697		683		681	
145 Éducation	n	105		112		119		124		131	
146 Droit	n	109		120		125		124		120	
147 Administration	n	185		195		199		218		222	
148 Autres	n	41		33		40		43		49	
149 Femmes	%										0
150 Sciences de la santé	%	58,7		59,4		58,7		60		58,7	
151 Sciences pures	%	41,4		40,2		42,4		42		42,9	
152 Sciences appliquées	%	38,6		39		40		41,8		42,5	
153 Arts	%	4,6		5,6		47,5		48,3		53,7	
154 Lettres	%	71,1		69,1		65		66,7		62,9	
155 Sciences humaines	%	56,8		55,5		52,8		52,3		51,4	
156 Éducation	%	61,9		63,4		58		64,5		62,6	
157 Droit	%	40,4		40		40,8		36,3		40	
158 Administration	%	53		51,3		49,7		50		49,1	
159 Autres	%	61		63,6		57,5		65,1		61,2	

Remarques

Total - Grades + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction	Grades	Autres sanction
160 Total	n	31 263	8 790	31 114	9 137	32 488	10 675	33 410	11 743	32 721	11 086
161 Sciences de la santé	n	5 088	510	5 117	453	5 301	513	5 406	581	5 282	507
162 Sciences pures	n	1 931	48	1 876	31	1 908	13	1 935	23	1 939	15
163 Sciences appliquées	n	6 577	1 014	6 512	989	6 562	1 116	6 714	1 279	6 798	1 180
164 Arts	n	727	166	667	202	646	267	683	282	640	258
165 Lettres	n	1 064	405	1 025	480	984	538	955	552	838	489
166 Sciences humaines	n	5 933	2 141	5 787	2 182	5 983	2 804	5 966	3 245	5 638	3 152
167 Éducation	n	2 073	364	2 172	365	2 404	379	2 602	394	2 680	340
168 Droit	n	1 233	455	1 281	486	1 297	604	1 275	620	1 219	568
169 Administration	n	5 757	3 510	5 762	3 757	6 467	4 213	6 957	4 505	6 808	4 366
170 Autres	n	880	177	915	192	936	228	917	262	879	211
171 Femmes	%										
172 Sciences de la santé	%	74,8	76,3	74,6	75,1	76	75,2	76,7	76,9	76,9	77,3
173 Sciences pures	%	44,8	47,9	45	61,3	45,9	61,5	46,3	60,9	48,7	60
174 Sciences appliquées	%	35	48,8	36,1	48,2	35,6	51,5	36	53,9	36	50,5
175 Arts	%	57,2	54,2	57	52,5	57	56,6	58,6	55	58,6	52,7
176 Lettres	%	72,5	65,7	73,2	70,2	72,3	74,3	72,9	77,9	72,7	75,9
177 Sciences humaines	%	65,8	77,1	65,4	78,5	65	76,7	65,4	79	66,8	79,4
178 Éducation	%	69,8	74,5	69,7	79,2	69,1	76	68,6	74,1	68,1	77,4
179 Droit	%	65,8	70,1	66,7	68,1	66,8	69,5	67,2	70,5	69,6	68,7
180 Administration	%	52,5	63,7	51,4	65,6	53	65,8	53,9	65,5	53,2	66,7
181 Autres	%	65,9	73,4	65,8	71,9	64,7	73,2	63,2	68,7	64,7	69,2

Remarques

I. Éléments d'information II. Observations

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>														
182 Persévérance après 1 an	5 711	88,8%	5 833	88,0%	5 636	88,4%	5 543	89,3%	5 507	90,5%	5 473	89,3%	5 042	87,1%
183 Diplômation après 6 ans	5 154	80,2%	5 247	79,2%	5 071	79,5%								
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>														
184 Sciences de la santé	921	90,9%	1 022	90,9%	1 026	92,9%								
185 Sciences pures	347	81,3%	348	78,4%	334	77,5%								
186 Sciences appliquées	964	78,5%	1 018	76,1%	1 015	76,8%								
187 Arts	212	72,1%	186	72,7%	187	69,0%								
188 Lettres	186	71,5%	191	66,1%	175	70,3%								
189 Sciences humaines	971	76,1%	1 008	78,6%	939	78,6%								
190 Éducation	475	76,7%	490	75,6%	379	77,0%								
191 Droit	227	91,9%	209	91,3%	227	90,8%								
192 Administration	640	84,7%	582	83,7%	532	80,9%								
193 Autres	211	66,6%	193	57,0%	257	59,4%								
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>878</b>	<b>75,1%</b>	<b>979</b>	<b>75,4%</b>	<b>1 109</b>	<b>76,7%</b>	<b>971</b>	<b>71,8%</b>						
194 Sciences de la santé	174	83,3%	178	86,4%	237	91,2%	227	82,5%						
195 Sciences pures	53	84,1%	47	77,0%	41	80,4%	42	73,7%						
196 Sciences appliquées	150	81,5%	155	78,7%	194	79,5%	178	81,7%						
197 Arts	38	80,9%	32	66,7%	20	74,1%	15	68,2%						
198 Lettres	20	45,5%	29	56,9%	29	53,7%	22	45,8%						
199 Sciences humaines	215	71,7%	227	71,2%	273	70,9%	205	67,2%						
200 Éducation	17	54,8%	28	63,6%	16	64,0%	20	57,1%						
201 Droit	14	50,0%	58	73,4%	61	76,3%	41	66,1%						
202 Administration	197	75,2%	221	76,7%	234	74,1%	211	67,0%						
203 Autres	0	0,0%	4	80,0%	4	100,0%	10	62,5%						
<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>154</b>	<b>59,0%</b>	<b>148</b>	<b>54,8%</b>										
204 Sciences de la santé	28	62,2%	22	81,5%										
205 Sciences pures	23	69,7%	16	76,2%										
206 Sciences appliquées	31	70,5%	32	56,1%										
207 Arts	0	0,0%	3	60,0%										
208 Lettres	3	30,0%	5	31,3%										
209 Sciences humaines	49	51,6%	51	54,8%										
210 Éducation	5	62,5%	4	50,0%										
211 Droit	2	33,3%	4	30,8%										
212 Administration	12	80,0%	10	35,7%										
213 Autres	1	50,0%	1	50,0%										

Moyenne Études plurisectorielles et Sans objet.

Remarques

À la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
216	Sciences de la santé	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7	n.d.	n.d.
217	Sciences pures	3,4	3,5	3,4	3,3	3,4	n.d.	n.d.
218	Sciences appliquées	3,8	3,8	3,7	3,7	3,7	n.d.	n.d.
219	Arts	3,0	3,1	3,1	3,2	3,2	n.d.	n.d.
220	Lettres	3,3	3,3	3,2	3,3	3,3	n.d.	n.d.
221	Sciences humaines	3,3	3,2	3,3	3,3	3,2	n.d.	n.d.
222	Éducation	3,9	3,9	3,9	3,9	4,0	n.d.	n.d.
223	Droit	3,1	3,0	2,9	3,0	3,1	n.d.	n.d.
224	Administration	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	n.d.	n.d.
225	Autres	3,4	3,5	3,3	3,3	3,1	n.d.	n.d.
226	Ensemble des secteurs	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de maîtrise		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
227	Sciences de la santé	1,8	1,9	1,9	1,8	1,7	1,8	1,7
228	Sciences pures	2,1	2,0	2,2	2,1	2,4	2,1	2,0
229	Sciences appliquées	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	1,8
230	Arts	1,9	1,8	1,8	2,4	2,0	2,2	2,2
231	Lettres	2,6	2,3	2,3	2,1	2,3	2,2	2,0
232	Sciences humaines	2,3	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1
233	Éducation	2,4	1,9	1,9	2,0	2,1	1,6	2,3
234	Droit	1,7	1,7	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5
235	Administration	1,8	1,8	1,8	2,0	1,9	1,8	1,9
236	Autres		2,1	2,0		2,6	1,4	1,7
237	Ensemble des secteurs	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9
Durée moyenne des études de doctorat		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
238	Sciences de la santé	4,7	4,6	4,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
239	Sciences pures	5,1	4,7	4,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
240	Sciences appliquées	4,6	4,3	4,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
241	Arts		5,2	5,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
242	Lettres	4,8	5,1	4,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
243	Sciences humaines	5,1	5,4	5,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
244	Éducation	4,9	5,8	6,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
245	Droit	6,3	5,0	5,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
246	Administration	6,4	6,1	5,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
247	Autres	4,3	4,8	5,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
248	Ensemble des secteurs	5,0	5,0	5,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

## Remarques

Une cellule vide représente l'absence de diplômés pour une cohorte choisie, ainsi la durée moyenne des études ne peut être calculée.

## I. Éléments d'information

## II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL							
Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)							
Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	
249	<b>Hommes</b>	n	<b>2 295</b>	<b>2 332</b>	<b>2 311</b>	<b>2 346</b>	<b>n.d.</b>
250	Direction	n	114	112	102	106	n.d.
251	Haute direction	n	11	11	10	10	n.d.
252	Autre personnel de direction	n	103	101	92	96	n.d.
253	Professeurs	n	891	891	901	889	n.d.
254	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	289	298	295	324	n.d.
255	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	285	294	282	310	n.d.
256	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	4	4	13	14	n.d.
257	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	n.d.
258	Personnel professionnel	n	435	454	467	495	n.d.
259	Personnel technique	n	290	295	276	262	n.d.
260	Personnel de bureau	n	106	109	104	108	n.d.
261	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	170	173	166	162	n.d.
262	Personnel métiers et services	n	168	169	162	159	n.d.
263	Personnel périphérique de soutien	n	2	4	4	3	n.d.
264	<b>Femmes</b>	n	<b>2 448</b>	<b>2 487</b>	<b>2 503</b>	<b>2 542</b>	<b>n.d.</b>
265	Direction	n	122	125	134	136	n.d.
266	Haute direction	n	9	8	8	9	n.d.
267	Autre personnel de direction	n	113	117	126	127	n.d.
268	Professeurs	n	486	484	503	507	n.d.
269	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	280	298	315	338	n.d.
270	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	277	293	305	334	n.d.
271	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	3	5	10	4	n.d.
272	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	n.d.
273	Personnel professionnel	n	586	613	625	657	n.d.
274	Personnel technique	n	271	261	249	252	n.d.
275	Personnel de bureau	n	675	681	651	625	n.d.
276	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	28	25	26	27	n.d.
277	Personnel métiers et services	n	23	23	24	21	n.d.
278	Personnel périphérique de soutien	n	5	2	2	6	n.d.
279	<b>Total</b>	n	<b>4 743</b>	<b>4 819</b>	<b>4 814</b>	<b>4 888</b>	<b>n.d.</b>
280	Direction	n	236	237	236	242	n.d.
281	Haute direction	n	20	19	18	19	n.d.
282	Autre personnel de direction	n	216	218	218	223	n.d.
283	Professeurs	n	1 377	1 375	1 404	1 396	n.d.
284	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	569	596	610	662	n.d.
285	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	562	587	587	644	n.d.
286	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	7	9	23	18	n.d.
287	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	n.d.
288	Personnel professionnel	n	1 021	1 067	1 092	1 152	n.d.
289	Personnel technique	n	561	556	525	514	n.d.
290	Personnel de bureau	n	781	790	755	733	n.d.
291	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	198	198	192	189	n.d.
292	Personnel métiers et services	n	191	192	186	180	n.d.
293	Personnel périphérique de soutien	n	7	6	6	9	n.d.

## Remarques

--

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Fonds de recherche par source de financement		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
294	Fonds de recherche (total)	401 441	426 628	515 077	469 362	n.d.
295	Subventions d'infrastructure de la FCI	16 695	31 430	28 069	23 101	n.d.
	Subventions de recherche du Canada					n.d.
296	(excluant les revenus de la FCI)	153 179	180 585	232 616	199 497	
297	Chaires de recherche du Canada	16 265	15 188	15 059	12 380	n.d.
298	Organismes subventionnaires canadiens	110 607	141 361	166 116	168 116	n.d.
299	Gouvernement du Canada	26 307	24 036	51 441	19 001	n.d.
300	Subventions de recherche du Québec	76 804	79 919	114 905	95 565	n.d.
301	Fonds de recherche du Québec	29 236	33 343	44 972	29 722	n.d.
302	Gouvernement du Québec	47 568	46 576	69 933	65 843	n.d.
303	Autres sources	154 763	134 694	139 487	151 199	n.d.
304	Contrats	49 999	43 644	26 022	40 735	n.d.

## Remarques

FCI inclut FEI  
Autres inclut institutionnel

Chaires de recherche (nombre)		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		n	n	n	n	n
305	Unité de recherche	238	247	251	248	n.d.
306	Chaire de recherche du Canada	73	77	83	82	n.d.
307	Autres chaires de recherche	114	117	117	113	n.d.

## Remarques

Unité de recherche inclut: CERC, CRC, chaires de recherche en partenariat, chaire Sentinelle Nord, chaires de leadership en enseignement, centre de recherche reconnus par le conseil universitaire, institut interdisciplinaires.  
Ligne 306: CRC inclut les CERC

Fonds de recherche par secteur disciplinaire		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
308	Fonds de recherche (total)	401 441	426 628	515 077	469 362	n.d.
309	Sciences de la santé	200 582	227 802	253 473	243 921	n.d.
310	Sciences pures	52 006	46 320	55 490	42 015	n.d.
311	Sciences appliquées	74 073	65 091	88 643	88 316	n.d.
312	Arts	1 392	1 391	1 303	1 692	n.d.
313	Lettres	1 807	2 179	5 447	3 509	n.d.
314	Sciences humaines	21 285	22 861	28 879	23 828	n.d.
315	Éducation	3 918	4 816	8 031	6 551	n.d.
316	Droit	2 721	2 961	3 620	1 395	n.d.
317	Administration	6 230	8 621	9 369	9 163	n.d.
318	Autres	37 427	44 586	60 822	48 972	n.d.

## Remarques

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		%	%	%	%	%
319	Professeurs-chercheurs financés	83,3%	84,4%	83,7%	84,0%	n.d.
320	Sciences de la santé	85,7%	87,5%	86,9%	87,1%	n.d.
321	Sciences pures	85,0%	85,1%	84,1%	89,9%	n.d.
322	Sciences appliquées	90,4%	91,5%	89,7%	88,6%	n.d.
323	Arts	64,4%	71,4%	75,6%	73,8%	n.d.
324	Lettres	69,2%	64,2%	50,0%	56,0%	n.d.
325	Sciences humaines	82,6%	83,9%	83,9%	84,1%	n.d.
326	Éducation	87,2%	91,3%	89,2%	85,2%	n.d.
327	Droit	76,5%	66,0%	76,9%	70,0%	n.d.
328	Administration	74,8%	78,5%	77,7%	79,7%	n.d.
329	Autres					n.d.

Remarques

--	--	--	--	--	--	--

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		\$	\$	\$	\$	\$
330	Financement médian (ensemble des secteurs)	78 940	86 356	91 603	92 764	n.d.
331	Sciences de la santé	161 685	180 545	195 101	176 149	n.d.
332	Sciences pures	167 500	211 606	183 724	169 912	n.d.
333	Sciences appliquées	164 330	231 852	199 787	222 202	n.d.
334	Arts	13 245	23 531	28 504	24 782	n.d.
335	Lettres	20 545	20 646	27 412	24 944	n.d.
336	Sciences humaines	47 379	45 391	50 500	50 527	n.d.
337	Éducation	35 033	33 735	35 032	36 985	n.d.
338	Droit	23 224	31 696	32 207	25 405	n.d.
339	Administration	20 833	25 355	40 056	37 918	n.d.
340	Autres					n.d.

Remarques

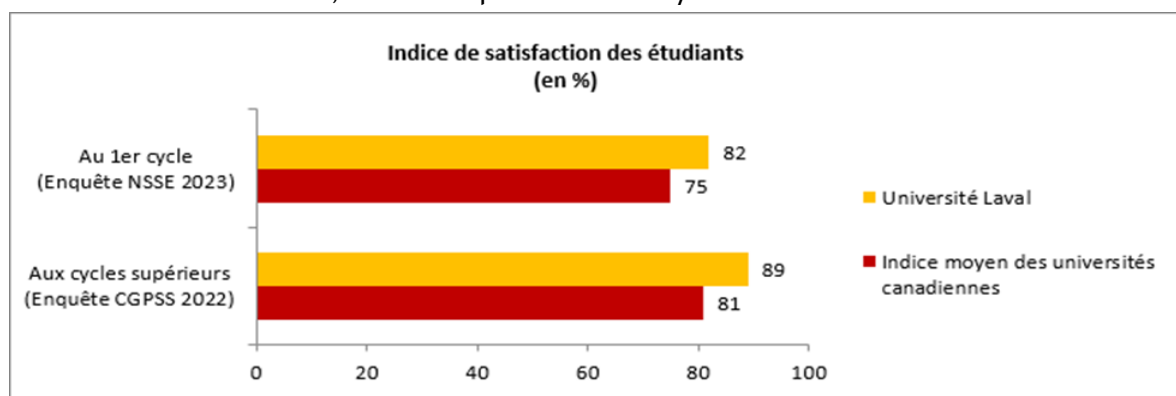
--	--	--	--	--	--	--

## Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et des étudiants

La réussite et l'épanouissement des étudiantes et des étudiants sont au cœur de la mission de l'Université Laval. La présente section dresse les grandes lignes des efforts déployés au cours de la dernière année autour des mesures phares destinées à améliorer l'encadrement des étudiantes et des étudiants dans une perspective d'enrichissement de leur expérience universitaire et du maintien d'un juste équilibre.

### Résultats des plus récentes enquêtes sur la satisfaction des étudiantes et étudiants : National Survey of Student Engagement (NSSE) 2023 et Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS) 2022.

Les mesures d'encadrement développées par l'Université Laval se déclinent en actions variées et tiennent compte des résultats des enquêtes d'envergure nord-américaine auxquelles elle participe. Parmi celles-ci, mentionnons la plus récente enquête NSSE sur l'engagement étudiant au baccalauréat envers les études (2023) et l'enquête CGPSS effectuée auprès des étudiantes et des étudiants à la maîtrise et au doctorat (2022). Ces deux enquêtes menées aux deux ans fournissent des informations précieuses sur la perception qu'ont les étudiantes et les étudiants de plusieurs aspects importants de leur formation (relations entre les professeures et professeurs et les étudiantes et étudiants, internationalisation de la formation, etc.) et sur plusieurs comportements qui ont un impact sur la qualité de leur apprentissage. Les résultats de l'enquête NSSE (2023) font ressortir un haut degré de satisfaction (82%) des étudiantes et des étudiants du premier cycle quant à leur expérience éducative à l'Université Laval. À noter que l'indice est supérieur à celui des universités canadiennes, bien que l'enquête ait eu lieu durant la grève du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval au printemps 2023. Du côté des cycles supérieurs et selon l'enquête CGPSS réalisée en 2022, le taux de satisfaction atteint 89 %, là aussi supérieur à la moyenne nationale.



## MESURES PHARES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

### ***Adoption de la Politique en matière de santé mentale de la communauté étudiante***

Par cette politique, l'Université Laval reconnaît qu'une bonne santé mentale est propice aux apprentissages, à la persévérance et à la réussite dans les études. Elle reconnaît également l'importance de la collaboration de l'ensemble des membres de la communauté universitaire en ce qui a trait à la santé mentale des étudiantes et des étudiants. Cet objectif implique la participation et l'engagement de toutes et de tous, par une responsabilisation à la fois individuelle et collective. La politique vise à témoigner de la volonté de l'Université d'assurer des milieux de vie et d'études sains, sécuritaires, bienveillants et propices à une santé mentale positive. Par son adoption, l'Université atteste qu'elle a une responsabilité et un devoir de vigilance à l'égard de la santé et de la sécurité de l'ensemble des membres de la communauté universitaire et, en particulier, des étudiantes et des étudiants à tous les cycles. En adoptant sa politique, l'Université Laval s'engage à consolider et à bonifier son plan d'action en matière de santé mentale.

### ***Des centres d'appui à la réussite au bénéfice des étudiantes et des étudiants de tous les cycles***

La réussite étudiante a toujours été au cœur de la mission de l'Université Laval, comme en témoignent les nombreux centres d'appui à la réussite qui y ont été développés au fil du temps. Qu'il s'agisse du Centre de dépannage et d'apprentissage en mathématiques et statistique, du Centre d'aide aux étudiants ou encore des nombreux ateliers offerts par la Bibliothèque touchant le développement de différentes compétences transversales, de nombreuses initiatives ont pu être consolidées, notamment grâce au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES). Ces centres peuvent ainsi poursuivre leurs activités, mais également bonifier leur offre aux étudiantes et des étudiants. Le PARES a également permis la création de nouveaux services d'accompagnement variés, qu'il s'agisse de la mise sur pied de services de mentorat d'intégration ou encore du tout nouveau Centre d'appui à la réussite pour les étudiants des cycles supérieurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines. Ce centre nouvellement créé est le fruit d'une réflexion approfondie sur la situation des étudiantes et des étudiants de 3e cycle à la Faculté des lettres et des sciences humaines. S'appuyant sur les données de persévérance et de diplomation des étudiantes et des étudiants des programmes aux cycles supérieurs de la Faculté des lettres et des sciences humaines, le Centre propose un accompagnement consistant à outiller les membres de la communauté étudiante relativement aux compétences à développer aux cycles supérieurs. Des mentors et mentores sont disponibles auprès des étudiantes et des étudiants pour leur apprendre à gérer leur projet d'études, pour promouvoir les conditions favorables à la réussite et pour mieux cerner les

facteurs à l'origine des abandons en vue de les prévenir. Des bibliothécaires sont également sur place afin de les outiller sur les compétences méthodologiques, numériques et informationnelles propres aux études aux cycles supérieurs. Ce projet s'étant illustré comme modèle favorisant la réussite étudiante, la participation d'autres facultés à la mission du Centre est envisagée afin de soutenir la communauté étudiante d'autres programmes de cycles supérieurs. Au moment d'écrire ces lignes, les personnes porteuses de ce projet figurent comme demi-finalistes des Prix d'excellence de l'administration publique 2023 de l'Institut d'administration publique du Québec.

***Construire ma réussite : une boîte à outils destinée au développement des compétences essentielles à la réussite étudiante***

Dans la foulée du [Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur](#), la boîte à outils *Construire ma réussite* permet à la communauté étudiante de l'Université Laval de développer ses compétences numériques, méthodologiques et informationnelles en offrant des formations disponibles dans le portail de tous les étudiantes et les étudiants. L'approche préconisée dans le développement de la boîte à outils a été de placer la personne étudiante au cœur du modèle puisqu'il est responsable de l'acquisition de ces compétences. Pour l'aider à identifier ses lacunes, un test d'autodiagnostic a été rendu disponible. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant est à même de cheminer dans ses apprentissages de façon autonome et de suivre les formations pour lesquelles des lacunes ont été identifiées. S'ajoutera sous peu à la boîte à outils un bloc de formation sur les compétences langagières, où des modules d'autoformation de différents formats portant sur les aspects linguistiques et textuels seront offerts (accords, syntaxe, vocabulaire, cohérence, etc.). Cet ajout vise à soutenir la communauté étudiante dans l'utilisation diligente de la langue française, mais également dans la valorisation de celle-ci. Un autre module sur l'intelligence artificielle est également disponible afin de permettre aux personnes étudiantes de s'initier aux technologies émergentes, notamment sur les sujets suivants : l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle générative, comprendre les nouvelles technologies émergentes comme la réalité virtuelle (réalité augmentée et réalité mixte), considérer les risques, utiliser son jugement critique, comprendre les enjeux éthiques, le plagiat, etc. Ce projet a été récompensé du [prix Hublo](#) en innovation pédagogique décerné à l'occasion du rassemblement annuel de la communauté québécoise des conseillères et conseillers pédagogiques [i-mersion CP](#) en mai dernier.

## AUTRES MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

### **Facteurs humains : une revue savante comme laboratoire de publication pour les étudiantes aux cycles supérieurs**

Contribuer à la formation des étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs en leur offrant une expérience de publication scientifique, telle est la mission première de *Facteurs humains*, une revue savante permettant aux étudiantes et aux étudiants de publier un premier article scientifique : théorique, empirique, notes de recherche, compte rendu de mémoire ou de thèse et revue de littérature. Cette mesure vise à offrir une occasion de publication à la communauté étudiante de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de quatre facultés de l'Université Laval, soit Lettres et Sciences humaines, Sciences sociales, Sciences de l'éducation, et Théologie et Sciences religieuses. Celles-ci et ceux-ci auront ainsi l'occasion de se familiariser avec tous les aspects de l'édition numérique et scientifique. Espace à la fois de publication et espace de formation, la revue permettra aux étudiantes et aux étudiants de publier à titre de premier auteur, d'être formés à la rédaction et aux méthodologies de recherche et d'apprendre les rouages du processus de révision par les pairs. Véritable laboratoire de publication et de communication, *Facteurs humains* permettra le renforcement du statut de chercheur auquel aspirent les étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs, en plus de permettre le rayonnement des travaux de jeunes étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs. Soumise à un processus rigoureux d'évaluation en double aveugle et devant répondre aux critères d'excellence et de pertinence scientifique, la revue savante *Facteurs humains* s'avère être une plateforme essentielle au parcours du jeune étudiant-chercheur qui souhaite publier à titre de premier auteur.

### **Le développement et la consolidation de plusieurs mesures d'encadrement grâce au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES)**

Les pratiques d'encadrement des étudiantes et des étudiants évoluent; des besoins émergent selon les caractéristiques de plus en plus variées de la communauté étudiante. La détermination d'indicateurs et de cibles à atteindre relativement aux trois grands objectifs du PARES, soit l'accessibilité aux études supérieures, la persévérance et la diplomation, a jeté les bases des nouvelles approches dans l'encadrement des étudiantes et étudiants. Soucieuse d'adopter des pratiques d'encadrement adaptées aux nouvelles réalités, l'Université Laval oriente désormais ses actions et initiatives afin de répondre à cette nouvelle diversité, tout en recherchant l'atteinte de ses cibles. Puisque l'Université favorise l'accessibilité et la persévérance, du soutien sous forme de tutorat ou de mentorat par les pairs est déployé dans tous les cours réputés difficiles de première année ainsi que dans les cours de scolarité préparatoire (préalables). Afin de favoriser la diplomation de ses étudiantes et ses étudiants aux cycles supérieurs, des plans de collaboration entre

l'étudiante ou étudiants et sa directrice ou son directeur de recherche ont été rendus obligatoires. Le PARES a également permis de bonifier le soutien aux personnes étudiantes des cycles supérieurs par la refonte et la bonification des bourses d'appui à la réussite. Les étudiantes et les étudiants ont ainsi un incitatif financier à chaque grande étape réalisée au cours de leur cheminement à la maîtrise ou au doctorat. L'ajout de plusieurs autres mesures devrait également favoriser l'atteinte des cibles : l'embauche de ressources spécialisées dans la reconnaissance d'acquis extrascolaires ou l'élaboration d'ententes DEC-BAC et de passerelles, l'ajout dans toutes les facultés d'intervenantes et d'intervenants de proximité afin de soutenir la communauté étudiante dans son bien-être et sa santé mentale, la refonte du programme de formation pédagogique Envol destiné à tous les nouveaux membres du corps professoral et enseignant, ou encore un appui financier permettant de libérer du temps dans la charge de travail de ces nouvelles personnes enseignantes afin de se perfectionner. Les avenues sont multiples et adaptées à cette nouvelle réalité et à ces objectifs.

### ***Une diversité de mesures pour une diversité de besoins***

Étudiantes et les étudiants parents, de l'international, de première génération ou des Premières Nations, la communauté étudiante présente une diversité de besoins qui requiert une diversité de mesures. À l'Université Laval, l'offre est foisonnante, variée et soutenue par la détermination d'offrir à chaque personne étudiante un milieu d'études et d'apprentissage favorisant son épanouissement personnel et socioprofessionnel. Ainsi, plusieurs initiatives qui ont vu le jour sur une base occasionnelle se sont vues pérennisées en raison de leur succès auprès de la communauté universitaire. L'ajout d'espaces détente multifonctionnels ainsi que de séances de méditation en présentiel et en capsules audio, la zoothérapie, le développement de webinaires et de capsules d'information Web pour nos étudiantes et nos étudiants de l'international ou encore l'ajout de cuisines collectives illustrent bien cette variété de mesures auxquelles s'ajoutent celles offertes par nos nombreux services, qu'il s'agisse du Bureau des bourses et de l'aide financière qui soutient les personnes étudiantes en précarité financière, du PEPS qui offre des installations sportives de haut niveau et des activités pour tous les goûts, du Bureau de la vie étudiante qui est au cœur d'activités consacrées à la communauté étudiante, ou des conseillères et conseillers spécialisés pour les étudiantes et les étudiants de l'international ou en immigration.

### ***Un soutien dans la transition vers le marché du travail***

Né en septembre 2021 du regroupement du Service de placement et de la Direction générale de la formation continue, le Service du développement professionnel (SDP) offre un service de proximité aux communautés étudiante et diplômée dans la réalisation de leur projet professionnel et dans leur intégration au marché du travail. Il propose une grande variété d'activités, de formations et d'outils, en plus de faciliter le recrutement

d'employeurs en leur proposant des occasions de se faire connaître et de découvrir l'éventail de la relève universitaire.

- *Stages de développement professionnel au doctorat* : Le SDP et la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) ont joint leurs expertises pour permettre aux personnes étudiantes de 3<sup>e</sup> cycle de vivre une expérience pratique en milieu de travail. À la suite d'activités de promotion et de séances d'information, de nombreuses personnes doctorantes aux profils variés ont manifesté leur intérêt et 40 d'entre elles ont pu réaliser un stage de développement professionnel au doctorat à l'été 2022.
- *Programme pour soutenir l'intégration au travail de personnes étudiantes ayant des enjeux particuliers* : Dans une volonté de mieux soutenir les membres de la communauté étudiante ayant des défis particuliers à intégrer le marché du travail, le SDP a mis en place un plan d'action en collaboration avec les associations étudiantes de l'Université.
- *Activités carrière* : En 2022-2023, quatorze (14) journées carrière ont été organisées par le SDP. Onze (11) de celles-ci étaient présentées en mode hybride, permettant d'augmenter le nombre de personnes participantes grâce aux visites qui ont eu lieu sur notre plateforme virtuelle. Les journées carrière ont attiré **617** employeurs différents et plus de **7 250** visiteurs et visiteuses.

***La formation des enseignantes et des enseignants, pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'accompagnement aux étudiantes et aux étudiants***

Le Service de soutien à l'enseignement (SSE) offre aux membres du corps professoral et du personnel enseignant un ensemble d'activités de perfectionnement portant sur les diverses dimensions de la pédagogie universitaire. Faisant preuve d'une grande détermination et d'engagement pour un usage de qualité et de classe mondiale du numérique, nos professeures, professeurs, enseignantes et enseignants ont participé à plus de 122 activités de perfectionnement (pour lesquelles 2245 inscriptions ont été enregistrées) sur tous les aspects de l'enseignement à distance, de la pédagogie universitaire, de la technopédagogie et de l'intelligence artificielle.

# Programmes d'activités de recherche

## PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

C'est avec l'ambition d'une université d'impact qui répond de façon innovante aux grands enjeux de société que l'Université Laval s'est dotée d'un nouveau plan de développement de la recherche, de la création et de l'innovation (2022-2027) au cours de la dernière année.

Son titre, *S'unir pour transformer le monde – Innover pour le mieux-être en société*, établit les grandes lignes de cette visée. *S'unir*, en rassemblant la communauté de recherche, des disciplines, des collaborateurs et des collaboratrices ainsi que des partenaires. *Pour transformer le monde*, en veillant au respect de valeurs fondamentales comme la paix, la justice, l'équité et la protection de la planète. *Innover*, en ouvrant résolument les perspectives à toutes les formes de recherche, de savoirs, de création et d'innovation. *Pour le mieux-être en société*, en proposant des solutions innovantes aux défis présents et émergents de la société, en formant les leaders de demain et en continuant de contribuer de façon tangible au développement durable, localement et mondialement.

Le plan appuie la volonté de notre institution de contribuer à la réalisation des grandes orientations gouvernementales québécoises et canadiennes en matière de recherche et d'innovation, incluant les grands objectifs de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027 (SQRI2). Avec l'adoption de ce nouveau plan, l'Université Laval entend consolider sa position parmi les meilleures universités d'impact au monde et être un établissement transformateur, au service de la société.

### **Un encouragement et un soutien pour les grandes initiatives de recherche interdisciplinaire et intersectorielle**

Les grands défis de société, et leurs solutions, prennent désormais une forme multidimensionnelle de plus en plus complexe. Les croisements et les mariages des savoirs constituent l'une des voies privilégiées pour des découvertes innovantes et transformatrices de nos sociétés. Au fil du temps, l'Université a démontré un leadership important en matière de collaborations interdisciplinaires et intersectorielles dans le cadre de plusieurs grandes initiatives de recherche, de création et d'innovation. Cette approche sera soutenue et encouragée, notamment dans le cadre de grands concours axés sur l'interdisciplinarité et l'intersectorialité, tant au point de vue de la conception de projets conjoints autour de problématiques communes qu'en ce qui concerne le développement de méthodologies innovantes. L'Université mise également sur cette approche résolument basée sur l'inclusivité, l'échange et la mixité des domaines de recherche, de création et d'innovation pour favoriser le recrutement de talents scientifiques.

### **Une recherche connectée qui favorise et soutient les initiatives en partenariat avec des milieux diversifiés**

La complexité des défis collectifs appelle à créer des partenariats et des alliances qui marient différents types de savoirs et d'expériences pour générer des retombées tangibles dans la société. Voilà pourquoi les professeures et les professeurs de l'Université Laval collaborent constamment non seulement avec d'autres équipes scientifiques, mais aussi avec des partenaires de milieux très diversifiés, tant au Québec qu'au Canada et ailleurs dans le monde. L'Université continuera de soutenir ces synergies – de puissants catalyseurs de l'innovation – en plus de susciter et de développer de nouvelles formes de partenariats stratégiques. Elle se démarque d'ailleurs par la variété de ses modèles de gouvernance en matière de partenariats structurants à la portée avérée.

Dans les prochaines années, cette dynamique d'échange continuera d'agir comme vecteur primordial de développement pour les équipes de recherche, de création, et d'innovation de l'Université Laval, tant sur le plan des compétences qu'en ce qui concerne leur rayonnement local, national et international. L'Université compte également sur les effets bénéfiques de cette approche partenariale pour recruter des talents.

### **Une mobilisation des connaissances et des savoirs, et une appropriation des innovations technologiques et sociétales, accentuées**

Parmi les priorités identifiées dans son plan stratégique, l'Université Laval inscrit la valorisation des résultats de la recherche et l'entrepreneuriat scientifique. En tant qu'université d'impact, l'Université se reconnaît ainsi une responsabilité majeure en matière de valorisation des connaissances et des savoirs, notamment par rapport à leur mobilisation et à l'appropriation des innovations technologiques et sociétales par leurs utilisateurs et leurs utilisatrices ainsi que les milieux preneurs. Transformatrice, elle doit donc favoriser le passage de la découverte à l'activation des connaissances et des savoirs. Elle se reconnaît également un rôle clé dans le développement d'une culture entrepreneuriale au sein d'une variété de domaines et de disciplines. Ainsi, chacune à leur façon, les équipes de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval continueront non seulement à comprendre et à découvrir, mais également à transférer de nouvelles connaissances à une diversité de milieux, d'utilisateurs et d'utilisatrices. Grâce à la recherche, l'Université entend favoriser des pratiques et des cultures favorables au développement de sociétés plus innovantes, notamment en encourageant l'entrepreneuriat scientifique.

### **Une intensification de l'internationalisation des activités de recherche et de la formation par la recherche**

Dans son *Plan stratégique 2023-2028*, l'Université Laval s'engage à intensifier son internationalisation. Cet objectif se décline notamment au chapitre de la mobilité étudiante et professorale, de la définition de parcours d'études et de recherche qui favorisent le contact avec d'autres cultures et savoirs, du recrutement à l'international et du développement de collaborations internationales structurantes. En ce qui concerne la recherche, la création et l'innovation, l'Université désire accroître la participation et le succès de sa communauté aux

grands concours internationaux. Elle souhaite également favoriser le développement de partenariats stratégiques durables, notamment avec d'autres grandes universités de recherche dans le monde. L'Université compte aussi renforcer et étendre la participation de la communauté de recherche aux réseaux internationaux d'expertise et son accès aux grandes infrastructures de recherche. Plus largement, l'Université s'engage à optimiser les processus d'appui à sa communauté de recherche dans l'élaboration de projets à l'international.

### **Neuf thématiques transversales pour une recherche durable**

Les travaux de recherche, de création et d'innovation menés à l'Université Laval touchent une multitude d'aspects entourant les sociétés et la planète, leurs défis et leurs enjeux. En guise de contribution au développement durable, l'approche de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval repose sur neuf thématiques transversales de mobilisation pour les membres de sa communauté :

- Connecter les collectivités et les territoires ;
- Comprendre et soutenir l'évolution des cultures et des sociétés ;
- Faciliter un accès équitable à une saine alimentation ;
- Éduquer et apprendre tout au long de la vie ;
- Imaginer et concevoir des technologies durables ;
- Découvrir et innover pour la santé et le bien-être des individus et des populations ;
- Comprendre et agir dans un Nord en changement ;
- Préserver et valoriser les ressources naturelles ;
- Étudier les enjeux globaux et internationaux.

## **RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE**

L'Université Laval est bien déterminée à se propulser encore plus loin parmi les meilleures universités de recherche au pays. Au cours de la dernière année, l'approche collaborative, résolument ancrée dans la culture de l'Université, a soutenu la création de nombreuses entités structurantes, favorisant la mise en réseau d'expertises interdisciplinaires et intersectorielles dont voici un portrait en quelques chiffres :

- 515 M\$ en fonds de recherche et de création ;
- Plus de 300 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche dont :
  - 4 chaires d'excellence en recherche du Canada
  - 92 chaires de recherche du Canada
  - 94 chaires de recherche en partenariat
  - 51 chaires de leadership en enseignement
  - 41 centres de recherche reconnus par le Conseil universitaire
  - 10 instituts interdisciplinaires ;
- 890 ententes de partenariat ;
- Une communauté de recherche composée de près de 10 000 membres.

L'engagement d'excellence de l'Université Laval repose sur le leadership et les capacités de découvertes, de création et d'innovation des membres de sa communauté. Les retombées observées dans la dernière année furent nombreuses :

- Passage du 7<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> rang des universités de recherche au Canada (revenus de recherche) ;
- Création du Pôle de préparation aux pandémies de l'Est du Canada (partenariat avec l'Université de Montréal et l'Université McGill) : Ce pôle codirigé par l'Université Laval a pour but de fédérer les acteurs de l'écosystème de recherche et d'innovation en sciences de la vie et d'accroître la capacité à faire face à de futures pandémies ;
- Création du nouveau Pôle de recherche et d'innovation en bioalimentaire, visant à faciliter la transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients via une approche transversale et systémique des enjeux du domaine au Québec ;
- Financement de 54,8 M\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour soutenir les opérations du brise-glace de recherche *Amundsen* ;
- Création du Réseau francophone international en conseil scientifique, ayant pour vocation de renforcer les capacités en conseil scientifique dans l'espace francophone ;
- Partenariat institutionnel dans deux projets Apogée Canada : le premier en intelligence artificielle (IA) avec l'Université de Montréal et le deuxième en océanographie avec l'Université Dalhousie.

Les équipes de recherche de l'Université Laval ont contribué à 4 des 10 découvertes les plus importantes de l'année 2022 selon *Québec Science* :

- Mise au point d'un tube vivant capable de faire repousser des nerfs sectionnés par une équipe dirigée par le professeur François Berthod ;
- Mise en lumière d'une altération de la barrière hématoencéphalique différente chez les femmes et les hommes atteints de la dépression par l'équipe de la professeure Caroline Ménard ;
- Corrélation entre les capacités langagières des tout-petits et leurs habiletés à lire à l'âge scolaire mais aussi à écrire à l'adolescence découverte par la doctorante Sophie Aubé et les professeurs Michel Boivin et Ginette Dionne (en collaboration avec l'UQAM, la TÉLUQ et l'UdeM) ;
- Établissement d'un portrait d'une précision inégalée de l'activité sismique dans l'estuaire du Saint-Laurent au cours des deux derniers millénaires par l'équipe du professeur Patrick Lajeunesse (en collaboration avec l'UQAR).

Les travaux de nombreuses équipes de recherche de l'institution ont également connu un rayonnement particulier dans la dernière année, dont en voici une sélection :

- La conception d'un connecteur autoverrouillant ayant le potentiel d'édifier quatre fois plus vite des bâtiments modulaires ;
- Des changements dans l'expression de certains gènes à la suite d'une infection de COVID-19 pourraient permettre de prédire les risques de complication dès les premières heures suivant l'hospitalisation d'une personne malade ;

- Le développement d'une nouvelle approche chirurgicale permettant de préserver une plus grande partie du poumon chez les personnes atteintes d'un cancer du poumon ;
- L'identification d'une nouvelle cible neurologique qui pourrait améliorer la récupération de la marche après une lésion de la moelle épinière ;
- La découverte de nouveaux gènes de susceptibilité au cancer du sein ;
- La mise en lumière d'un nouveau mécanisme permettant de renverser certaines manifestations cognitives associées à l'alzheimer dans un modèle animal de la maladie ;
- La création du premier laser à fibre optique capable de produire des impulsions dans le spectre du visible de l'ordre du milliardième de milliardième de seconde ouvrant la voie à de nombreuses applications biomédicales.

L'année 2022-2023 a aussi vu les travaux et les accomplissements de nombreux membres de la communauté de recherche de l'Université Laval être soulignés et récompensés. Que ce soit pour leur forte influence internationale ou pour l'excellence de leur parcours, tous et toutes participent au rayonnement de la recherche innovatrice déployée à l'Université Laval, dont voici quelques lauréates et lauréats :

- Prix Innovation jeune entreprise décerné par l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) à LumIR Lasers, entreprise se spécialisant dans la conception de lasers à fibre optique émettant dans l'infrarouge, une nouvelle technologie aux propriétés physiques révolutionnaires ;
- Le professeur Pierre Blanchet, du Département des sciences du bois et de la forêt, reçoit le prix Synergie pour l'innovation (CRSNG), qui met en lumière les partenariats de recherche les plus efficaces et fructueux entre des établissements d'enseignement supérieur et des organismes publics ou privés ;
- Le professeur Yves De Koninck, de la Faculté de médecine, est lauréat du prix Wilder-Penfield (Prix du Québec) en 2022, décerné à une personne qui a mené une carrière remarquable en recherche dans le domaine biomédical ;
- Le professeur Gérard Duhaime, de la Faculté des sciences sociales, est lauréat du prix Léon-Gérin (Prix du Québec) en 2022, remis à une personne qui a mené une carrière remarquable en recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales ;
- La professeure Lucie Germain et le professeur Laurier Turgeon sont honorés par l'Acfas pour leurs réalisations scientifiques marquantes dans l'espace francophone par la remise respective du prix Léo-Pariseau, pour les sciences biologiques et les sciences de la santé, et du prix André-Laurendeau, pour les sciences humaines, les lettres et les arts ;
- Le professeur Charles M. Morin, directeur du Centre d'étude des troubles du sommeil de l'Université Laval est lauréat du prix Killam 2023 dans la catégorie Sciences sociales. Ce prix remis par le Conseil national de recherches du Canada rend hommage à un scientifique qui a apporté une contribution remarquable dans son domaine.

# Rapport sur les perspectives de développement



Les changements qui bouleversent actuellement le monde apportent à la fois défis et perspectives de développement pour l'Université Laval. Malgré l'ampleur des défis, l'Université Laval est déterminée à saisir les occasions de développement et à continuer de jouer son rôle de leader social en matière de formation, de recherche et de transfert des connaissances.

Ainsi, l'Université Laval vise à accroître l'impact de la recherche. Elle vise aussi à partager le savoir au sein de la population et des organisations et à former les talents de demain, afin de propulser le développement économique, social, culturel et durable du Québec.

Pour réussir à saisir les occasions de développement qui se présenteront, le Québec doit toutefois s'assurer de donner aux universités la capacité de s'engager dans leur transformation, la capacité aussi d'agir pour répondre aux nouveaux enjeux de notre époque, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou technologiques.

Pour sa part, l'Université Laval entend prendre part aux grandes transformations de la société et se transformer elle-même pour y réussir. Elle y est déjà fermement engagée par le biais de ses chantiers et actions qui sont déployés en 2023-2024, dont voici un aperçu.

## Priorités de développement pour 2023-2024

### Priorité 1 : Recherche et innovation

Les savoirs et les sciences n'évoluent pas en vase clos. Pour permettre un plus grand impact de la recherche dans la société, il importe de favoriser le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances. La mise en œuvre du Plan de développement de la recherche, de la création et de l'innovation 2022-2027 de l'Université Laval sera la priorité pour les années à venir, et ce, en toute cohérence avec les projets réalisés dans le cadre du Chantier 2 *Les savoirs, les sciences et la société* du Plan institutionnel 2023-2028. Par le déploiement d'actions favorisant le rayonnement international, le recrutement des talents, la valorisation des innovations et la médiation entre les savoirs, les sciences et la société, l'Université Laval confirme son positionnement en tant qu'institution transformatrice de premier plan au niveau national et international.

#### **Rayonnement et recrutement à l'international**

Dans le contexte global de la recherche universitaire, où la mobilité est forte et les frontières presque invisibles, il nous faut continuer à investir et à innover pour nous démarquer et attirer les talents provenant des scènes provinciale, nationale et internationale. En ce qui a trait à la recherche, cette attractivité est directement liée au rayonnement des équipes de recherche et de création de l'Université et des retombées de leurs activités. Le développement de meilleurs outils pour évaluer l'impact sociétal de la recherche menée par nos équipes et amplifier son rayonnement international sera une des priorités de développement pour les prochaines années. Le recrutement de candidats et de candidates de haut niveau aux cycles supérieurs est un enjeu de taille auquel les universités, en particulier les institutions francophones, doivent répondre. Face à un marché de l'emploi très compétitif et à une grande demande pour nos diplômés,

l'Université se doit d'offrir des conditions gagnantes pour attirer et conserver les meilleurs talents aux cycles supérieurs. Malheureusement, les bourses étudiantes octroyées par les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux stagnent depuis plus de 20 ans, et ce, même pour les concours de bourses d'excellence hautement compétitifs. Pour le Canada et le Québec, cette situation désolante représente un véritable frein, non seulement à l'attraction de candidats et candidates de l'international, mais aussi à la rétention de nos propres diplômées et diplômés qui poursuivent leurs études supérieures et leur carrière à l'étranger. Le rayonnement, la notoriété et la mise en valeur de nos forces mondiales en recherche seront des priorités pour notre institution dans un effort de contrer cet exode des cerveaux.

### **Soutien aux innovations technologiques et sociétales**

L'Université Laval entend poursuivre et intensifier le développement de son parc d'infrastructures de recherche de pointe afin d'appuyer les nombreux pôles d'excellence en recherche de son institution. Le début des travaux de construction de l'Institut nordique du Québec (INQ) en est un bel exemple.

Le développement de nouvelles capacités permettra d'offrir des possibilités scientifiques aujourd'hui inaccessibles à notre communauté et favorisera de nouveaux partenariats en recherche au niveau national et international. L'Université Laval, comme le reste de la société, doit composer avec une explosion des coûts associés aux travaux de construction et de rénovation de ses grandes infrastructures de recherche. L'entretien et l'opération des équipements de recherche ultramodernes demandent aussi des investissements majeurs à moyen et long terme. Bien qu'essentielles, les possibilités de financement d'infrastructures de recherche sont très limitées et leurs enveloppes n'ont pas suivi les augmentations de coûts des dernières années. Associée à un contexte de rareté de la main-d'œuvre, cette situation met une pression énorme sur les finances de l'Université, causant la perte de personnel hautement qualifié qui possède des expertises souvent uniques. Ces freins limitent la capacité de l'Université à suivre l'évolution rapide des technologies de pointe, diminuant par le fait même notre compétitivité, notre impact global en recherche et notre attractivité.

### **Médiation entre les savoirs, les sciences et la société**

En ces temps de polarisation, de recherche de la vérité et de remise en question du rôle de la science, nous avons le devoir de créer des espaces d'échanges sur des sujets complexes. Le chantier 2 *Les savoirs, les sciences et la société* lancé dans le cadre du Plan institutionnel 2023-2028 permettra le déploiement de projets, de politiques et d'outils qui favoriseront le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances et positionneront notre institution comme une université dans la cité, résolument ouverte et engagée à partager son savoir dans une perspective de bien commun. C'est dans cette optique que sera développée dans la prochaine année une vitrine s'adressant aux partenaires externes du milieu de la recherche. Cette initiative permettra, entre autres, d'accroître la visibilité de nos actifs de recherche et d'augmenter les synergies avec le milieu. En facilitant l'accès aux ressources disponibles au sein de notre institution, nous faisons un pas de plus vers une amplification de la collaboration et du maillage.

## **Priorité 2 : Projets immobiliers et en ressources informationnelles**

De nouvelles habitudes ont émergé depuis la pandémie. L'accélération des changements numériques pousse l'Université à agir et à repenser son milieu de vie. Le campus doit s'adapter aux nouveaux modes d'études, d'enseignement, de recherche et de travail, dans un monde plus hybride et plus agile. Cela passe par de nouveaux lieux d'échanges qui favorisent la collaboration, qui permettent la diversité des parcours tout en stimulant l'innovation et l'inspiration. Des espaces où se rencontrent les membres du corps professoral et enseignant, les étudiantes et étudiants, les membres du personnel administratif, mais aussi les personnes créatrices, entrepreneures. Des espaces où la communauté étudiante peut, en mode hybride, suivre ses cours en classe et à distance sur le campus.

À l'accélération des changements numériques s'ajoute la nécessité de renforcer les infrastructures technologiques afin de les rendre encore plus performantes et de répondre également à des exigences de sécurité toujours rehaussées.

À ces pressions s'ajoute aussi la vétusté de plusieurs des actifs immobiliers et informationnels de l'Université, ce qui nécessite le démarrage de travaux majeurs de remplacement, la mise à niveau et l'ajout d'actifs en 2023-2024.

### **Projets immobiliers – priorités pour 2023-2024**

De l'ensemble de la déclaration des projets universitaires de l'Université Laval dans le Plan décennal des investissements immobiliers universitaires 2024-2034, six projets immobiliers feront l'objet de demandes de contributions financières en 2023-2024 :

1. Le projet de construction de logements étudiants sur le campus est en haut des priorités de l'Université. La démonstration de la nécessité d'augmenter l'offre de logements accessibles et abordables pour les membres de la communauté étudiante et leurs familles n'est plus à faire. Après deux appels d'offres annulés pendant la pandémie en raison de l'augmentation des coûts de construction, l'Université a l'intention de démarrer la réalisation d'un premier projet d'environ 180 logements.
2. La construction d'un nouveau pavillon pour répondre à l'évolution des besoins de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.
3. La construction d'un bâtiment modulaire pour faire face à l'accroissement des cohortes en sciences de la santé.
4. Des travaux majeurs de rénovation et de mise aux normes pour l'ensemble du pavillon Alexandre-Vachon.
5. Des travaux de réaménagement et d'optimisation des laboratoires de formation pratique du pavillon Adrien-Pouliot afin de pallier les augmentations des cohortes au sein de multiples programmes relatifs à l'informatique et au génie mécanique.
6. Des travaux de consolidation, d'optimisation et de modernisation des espaces de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.

L'urgence derrière ces projets cumulée aux projets immobiliers déjà en cours, dont le Carrefour international Brian-Mulroney, le projet Passerelle de la Faculté des sciences de l'éducation, l'Institut nordique du Québec, le projet de centre de tennis, le projet de construction de serres pilotes, l'intégration du tramway au campus et la modernisation générale de la Forêt Montmorency, met sous forte pression la capacité de réalisation des équipes de l'Université

Laval. Afin de réussir à mener ces projets, l'Université devra nécessairement réussir à augmenter sa capacité en ressources humaines. L'association du caractère incontournable des travaux et de l'incertitude d'obtenir le financement met également à risque la réalisation des projets.

### **Projets en ressources informationnelles 2023-2024**

Le Programme d'investissement annuel en ressources informationnelles (PIARI) 2023-2024 de l'Université Laval prévoit, en accord avec la stratégie numérique 2021-2023 et les priorités émergentes de la planification stratégique 2023-2028 de l'Université Laval, un investissement de 35 M\$ en ressources informationnelles (RI) pour 2023-2024.

Telles que projetées, les grandes parts d'investissements se répartissent de la façon suivante : 36 % serviront à remplacer des actifs informationnels en fin de vie utile, 28 % auront pour but de moderniser, d'accroître ou de rehausser le potentiel de service d'actifs informationnels existants, 17 % seront consacrés à des ajouts, alors que 16 % serviront au maintien d'actifs. Les investissements concernent principalement la mise en œuvre de l'offre de formation et la gestion des technologies de l'information et des communications.

Le déploiement du PIARI 2023-2024 présente des risques importants pour l'Université Laval. Le PIARI 2023-2024 a notamment subi une compression structurelle avec la croissance rapide de la masse salariale et les frais entourant le recours aux firmes de consultation qui sont également en croissance. La capacité de réalisation de l'Université Laval est affectée par rapport à celle de 2022-2023.

L'obligation de procéder au remplacement de plusieurs actifs informationnels désuets met une pression importante sur l'Université. À cet égard, l'important chantier sur le remplacement de la solution de gestion des ressources humaines et financières (priorité 3) nécessite l'obtention d'autorisations de la part du gouvernement dont les délais peuvent mettre à risque le projet et en faire augmenter le coût final. De plus, ce projet entraîne la mise à niveau technologique de l'environnement informationnel, alors qu'en même temps se modernisent la solution de gestion de l'identité et des accès, le réseau sans fil, l'environnement numérique d'apprentissage et, dans un horizon prochain, la solution de gestion des études.

Le volume des besoins soulevés pour le PIARI 2023-2024 milite pour l'augmentation du financement en investissements et en fonctionnement réservé aux ressources informationnelles. Les besoins en ressources humaines constituent également un risque majeur pouvant compromettre la réalisation des actions devant être entreprises.

### **Priorité 3 : Évolution des pratiques et des solutions de gestion des ressources humaines et financières**

L'Université Laval réalise présentement un important chantier de révision de ses pratiques en matière de gestion des ressources financières et humaines. Ce chantier amène les différentes équipes à s'arrimer autant aux besoins évolutifs de la communauté institutionnelle qu'aux meilleures pratiques de gestion retrouvées dans les organisations innovantes et compétitives.

L'aboutissement de cette réflexion et des transformations qui y sont associées sera cependant grandement tributaire de la capacité de l'Université à remplacer ses systèmes actuels de gestion des ressources financières et humaines par une solution plus moderne capable de répondre aux défis de gestion de l'institution.

Les solutions actuelles, qui reposent sur le logiciel PeopleSoft, sont désuètes. Elles ont été implantées en 1998 (gestion financière) et 2012 (gestion des ressources humaines) et n'ont pratiquement pas évolué depuis 2017 et, aujourd'hui, ces solutions soulèvent notamment des enjeux de sécurité, d'intégration avec les autres systèmes, de dédoublement de travail et d'erreurs et offrent peu d'outils analytiques permettant de soutenir les gestionnaires dans leurs décisions.

L'Université Laval désire poursuivre son processus d'évolution de son actif informationnel dans le respect des bonnes pratiques et des directives gouvernementales. Elle prévoit l'acquisition d'une solution qui permettra de soutenir adéquatement sa gestion des ressources humaines et sa gestion financière. Un dossier d'opportunité ainsi qu'un mémoire ont déjà été soumis au MES (en octobre 2022 et en avril 2023 respectivement), et l'Université demeure en attente d'une réponse favorable, qui permettra d'avancer dans la préparation d'un dossier d'affaires, étape essentielle à l'identification des besoins et des requis technologiques.

L'Université désire prioriser les activités à valeur ajoutée par une révision de ses façons de faire, une automatisation des tâches quotidiennes, le retrait des formulaires papier ou numérisés et la mise en valeur des processus axés sur les besoins des gestionnaires et de son personnel. Elle cherche aussi à réduire les délais de reddition, d'analyse et de fermeture dans sa gestion financière afin de permettre des prises de décision éclairées et proactives. L'Université désire une meilleure synergie entre la gestion des ressources humaines et la gestion financière et une plus grande autonomie face aux technologies afin d'augmenter son agilité à répondre aux changements administratifs et légaux.

## Orientations en lien avec la politique québécoise de financement des universités

En réponse aux défis prioritaires à relever, l'Université Laval a lancé six grands chantiers transformateurs dans le cadre de sa planification institutionnelle 2023-2028 : *Agir ensemble pour plus d'impact*. À travers six grandes thématiques arrimées aux changements que connaît l'enseignement supérieur, des projets concrets et à haut potentiel de transformation sont entrepris en 2023-2024. À ces chantiers s'ajoutent de multiples actions qui contribuent, elles aussi, à renforcer l'impact de l'Université Laval. La présente section fait état de certains des chantiers et actions, tout en mettant l'accent sur l'accessibilité aux études supérieures et la réussite.

### 1. L'accessibilité et la réussite

Par le chantier Les études tout au long de la vie, lancé dans le cadre du *Plan institutionnel 2023-2028 : agir ensemble pour plus d'impact*, l'Université Laval vise à rendre accessibles les études supérieures à un bassin de personnes apprenantes de plus en plus diversifié, et à répondre aux besoins des personnes qui souhaitent parfaire leur formation initiale, se spécialiser, se réorienter ou développer de nouveaux talents. Par le développement d'une offre de formation encore plus interdisciplinaire, hybride, flexible et mieux adaptée aux nouvelles réalités, l'Université Laval s'ouvre davantage pour être plus accessible à l'ensemble de celles et ceux qui veulent apprendre. Il s'agit d'une orientation forte par laquelle l'Université Laval entend jouer un rôle central pour faire du Québec une société apprenante.

### **Revisiter l'offre de formation pédagogique des membres du corps professoral et enseignant au regard de la réussite étudiante**

Partie prenante d'une volonté d'accroître l'accessibilité à l'enseignement supérieur et de soutenir la réussite étudiante, l'Université Laval reconnaît comme indissociables le développement de mesures d'appui à la réussite destinées à sa communauté étudiante et la formation et le perfectionnement des membres de son corps professoral et enseignant. À cet égard, l'Université entend poser un diagnostic sur les activités de perfectionnement pédagogique qui sont actuellement offertes aux membres du corps professoral et enseignant et bonifier celles-ci à la lumière de l'accessibilité et de la réussite étudiante.

### **Soutenir les membres du corps professoral et enseignant dans les défis posés par l'intelligence artificielle et le foisonnement des innovations technologiques**

Suivant l'adoption de sa [stratégie numérique 2021-2023](#) et s'inscrivant dans le contexte actuel fortement marqué par les innovations technologiques et par l'essor de l'intelligence artificielle (IA), l'Université veut favoriser le développement des compétences en littératie numérique de la communauté étudiante, mais également de celles des membres du corps professoral et enseignant. À cet effet, des activités de formation sur les compétences en littératie numérique, sur l'utilisation des outils technologiques ou sur l'intelligence artificielle générative à l'intention des membres du corps professoral et enseignant seront développées.

### **Définir un cadre responsable et éthique de l'utilisation de l'intelligence artificielle en enseignement supérieur à l'Université Laval**

L'Université souhaite que l'intelligence artificielle soit un levier au développement de nouvelles possibilités en éducation, tout en gardant un esprit d'analyse, en garantissant une utilisation éthique et en préservant l'intégrité académique. En ce sens, des travaux seront entrepris afin de définir un cadre responsable et éthique de l'utilisation de l'IA en enseignement supérieur en 2023-2024.

### **Mesurer et évaluer l'impact des mesures d'appui à la réussite sur la persévérance et la diplomation de ses étudiantes et des étudiants : un défi de taille, mais essentiel**

Dans la foulée du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES), de nombreuses mesures de soutien, d'encadrement, d'accompagnement ou de formation favorisant la persévérance et la réussite ont été mises de l'avant. Mesurer leur réelle performance ou leur impact sur la réussite, la persévérance ou la diplomation s'avère essentiel, mais représente un défi de taille. À partir d'un projet piloté par la Faculté des lettres et des sciences humaines, la mise sur pied d'indicateurs quantitatifs, mais également qualitatifs, sera réalisée afin de permettre un aiguillage fin des actions à privilégier en réussite étudiante.

### **Soutenir de grands projets transformateurs et innovants en enseignement**

Dans le cadre de son [Programme d'appui à l'innovation pédagogique](#), l'Université Laval exprime son engagement à soutenir l'innovation pédagogique par la création d'un nouveau volet portant spécifiquement sur les grands projets transformateurs et innovants en enseignement en 2023-2024. Plus spécifiquement, l'Université souhaite, à travers ce nouveau volet, soutenir l'élaboration de projets à grand déploiement et utilisant des technologies de pointe en enseignement universitaire.

## **Développer une vitrine de référencement des services et ressources pour la communauté étudiante**

Conçu spécifiquement pour répondre aux besoins de la communauté étudiante de l'Université Laval, le projet de vitrine fournira aux étudiantes et aux étudiants un accès convivial et intuitif à un large éventail de services et d'informations tout au long de leur parcours universitaire. En adoptant une approche centrée sur les personnes étudiantes, la vitrine sera conçue de manière à ce que les étudiantes et les étudiants puissent plus facilement naviguer et trouver toute l'information portant sur la réussite, les ressources académiques, la vie à Québec, le campus, les services de soutien et le processus d'obtention d'un permis d'études et d'autres documents légaux, pour ne nommer que ceux-ci.

## **2. Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde**

### **Favoriser la réussite des personnes étudiantes autochtones dont la langue maternelle est l'innu**

Afin de favoriser la réussite des personnes étudiantes autochtones dont la langue maternelle est l'innu, l'Université Laval, en collaboration avec l'Institut Tshakapesh, élaborera des ateliers ayant pour objectif l'amélioration des compétences rattachées à la maîtrise du français. Dans le cadre de ce projet, une formation à l'intention des formatrices et formateurs sera également élaborée afin de les initier aux contenus enseignés et de les sensibiliser aux enjeux culturels liés à la relation entre la personne apprenante et la personne formatrice. L'Université souhaite mieux accompagner ces étudiantes et étudiants en faisant des formatrices et formateurs des alliés dans le développement de leurs compétences en français.

### **Un diplôme et une première expérience de travail au Québec pour faciliter la transition**

L'Université travaille sur des solutions innovantes pour attirer de nouveaux talents qualifiés à Québec dans des domaines en forte demande. À cet égard, en collaboration avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale, l'Université Laval travaille activement à favoriser une première expérience de travail pour les personnes étudiantes des cycles supérieurs et récemment diplômées de l'international. Par le biais de son Service de développement professionnel (SDP), elle collabore avec des employeurs qui offrent des postes et accepte de contribuer à l'intégration socioprofessionnelle des personnes étudiantes et nouvellement diplômées de l'international.

### **L'intelligence artificielle au service des étudiantes et des étudiants et des employeurs**

En contexte de forte demande de main-d'œuvre de la part des employeurs, l'Université utilise les possibilités de l'intelligence artificielle pour arrimer les profils professionnels étudiants avec les profils des offres de stage ou d'emploi transmises par les organisations auprès du Service du développement professionnel. Les nouvelles perspectives permettent déjà d'entrevoir que l'IA pourra très bientôt permettre l'analyse des offres d'emploi ou de stage et l'identification des programmes d'études pertinents à l'offre, sans intervention humaine. Une façon d'être encore plus efficace et de mettre encore plus rapidement en contact la communauté étudiante, les diplômées, les diplômés et les employeurs.

### **Favoriser l'attractivité et le rayonnement international**

Les comparaisons entre les universités n'ont plus de frontières. Les équipes de recherche, les étudiantes et les étudiants n'ont jamais été aussi mobiles. Les universités multiplient les efforts

pour attirer dans leurs rangs les meilleures expertises en recherche, contribuant ainsi à rehausser les capacités de recherche en français et l'innovation au Québec. Afin d'accroître son attraction et d'avoir un impact mondial encore plus grand, l'Université Laval marquera l'année 2023-2024 par le déploiement d'un plan en matière d'internationalisation.

### **Faire grandir la culture du développement durable**

Le déploiement des actions concertées en développement durable se poursuit à l'Université Laval. Une nouvelle stratégie institutionnelle est en élaboration pour agir en transversalité au sein de l'Université, en liant celle-ci avec quelque 20 plans sectoriels et organisationnels.

Souhaitant aller encore plus loin, l'Université renforcera le leadership de ses différents domaines de recherche et d'enseignement en action climatique à travers le chantier L'ambition Climatique lancé dans le cadre du *Plan institutionnel 2023-2028 : agir ensemble pour plus d'impact*. Par ce chantier, l'Université veut reconnaître, faciliter et promouvoir la mobilisation des membres de sa communauté. Elle vise également à favoriser la coconstruction des innovations qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques. Ce nouveau chantier est donc responsable d'instaurer un nouveau modèle de collaboration et de partage d'expertises pour faciliter le transfert des pratiques DD vers le milieu.

### **3. La recherche et la création**

#### **Accroître l'impact sociétal des résultats de la recherche, de la création et de l'innovation de l'Université**

Le chantier *Les savoirs, les sciences et la société*, lancé dans le cadre du *Plan institutionnel 2023-2028 : agir ensemble pour plus d'impact*, positionne notre institution comme une université dans la cité, résolument ouverte et engagée à partager son savoir dans une perspective de bien commun. Nous voulons accroître et mieux faire valoir l'impact sociétal de la recherche et des innovations issues des travaux de notre communauté en soutenant, par exemple, des projets qui contribueront à générer davantage de maillages entre le monde de la recherche et la société.

#### **Accroître la notoriété nationale et internationale de l'Université en matière de recherche, de création et d'innovation**

Parce que les grands défis sociétaux n'ont plus de frontières, les collaborations internationales en recherche sont incontournables. La communauté de recherche de l'Université Laval, déjà bien active sur tous les continents, contribue à la notoriété de l'établissement, en plus de favoriser, entre autres, le recrutement des meilleurs talents en recherche. Déjà reconnue pour son leadership dans plusieurs domaines à l'échelle internationale, l'Université Laval entend intensifier ses efforts de rayonnement relativement à ses grandes forces émergentes et avérées pour ouvrir davantage l'accès aux connaissances et à des partenariats diversifiés et originaux. Cette notoriété est fondamentale pour son attractivité, son évolution et son positionnement dans la sphère scientifique mondiale. Afin d'atteindre cet objectif, l'Université entend notamment concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication nationale et internationale pour attirer les meilleurs talents étudiants et professoraux. Elle compte aussi

renforcer les collaborations permettant d'accentuer le positionnement de la recherche de l'Université Laval au Canada et ailleurs dans le monde.

#### **Appuyer et valoriser des approches et des méthodes de recherche diversifiées et innovantes**

Dans le peloton de tête des grandes universités de recherche au Canada, l'Université Laval se démarque non seulement par la richesse et la variété des secteurs de connaissances explorés par sa communauté de recherche, mais également par la grande diversité de ses approches et de ses méthodes. Cette diversité s'explique par la curiosité scientifique et le leadership de professeurs et de professeuses de toutes les disciplines qui, au fil du temps, ont réussi à repousser les limites des connaissances et à susciter la collaboration. L'Université accueille ainsi une panoplie d'approches scientifiques, allant de la recherche fondamentale à la recherche-action, de la recherche appliquée à la recherche-crédation. Elle continuera d'appuyer et de valoriser l'ensemble de ces approches puisque dans cette diversité réside sa véritable capacité d'être une université qui a de l'impact, pouvant générer de grandes découvertes et répondre de façon pertinente aux défis sociétaux de plus en plus complexes.

#### **4. La performance des universités et l'efficacité du système**

##### **Améliorer l'offre de services ainsi que les pratiques de gestion et les méthodes de travail – Des services de proximité, simplifiés et personnalisés**

En plus du rehaussement de l'efficacité recherché par la révision des pratiques en matière de gestion des ressources financières et humaines (priorité 3), le chantier *Des services de proximité, simplifiés et personnalisés* lancé dans le cadre du *Plan institutionnel 2023-2028 : agir ensemble pour plus d'impact*, vise à déployer, pour tous les membres de notre communauté, des services de proximité innovants, simplifiés et plus personnalisés.

Par ce chantier, l'Université vise à répondre aux défis que posent le travail, les études et l'enseignement dans un monde hybride, où les modèles se sont multipliés. Le chantier s'inscrit dans une vision qui combine l'amélioration globale de l'offre de services à l'amélioration des pratiques de gestion et des méthodes de travail.

En présence ou à distance, il importe de répondre aux besoins et de simplifier les interactions. Cela implique de tenir compte des besoins spécifiques des membres de la communauté, en améliorant la qualité, la facilité d'accès et la pertinence de chaque service, en fonction des besoins de chaque personne.

Par l'innovation et le numérique, il est possible de mieux arrimer les services en faculté et les services centraux, afin que la prestation soit agile et arrimée «de bout en bout». Ces améliorations sur la qualité des services permettront aux membres de la communauté universitaire d'avoir plus de temps pour se concentrer sur les activités liées à la mission première de l'Université.

## Conclusion

Les chantiers et actions décrits ne sont qu'un aperçu de ce que l'Université Laval entreprend en 2023-2024. En action et profondément engagée dans sa transformation, l'Université Laval compte sur l'appui du MES pour réussir à réaliser ses ambitions. Ce faisant, elle souhaite que l'année 2023-2024 soit marquée par le déploiement d'une politique de financement des universités rehaussée, plus équitable et qui soit en adéquation avec les nouvelles réalités de l'enseignement supérieur. Une politique qui considère les apprenantes et les apprenants de multiples profils et leurs besoins, tant en formation initiale qu'en formation continue. L'Université Laval souhaite que la nouvelle politique lui permette d'attirer les meilleurs talents à l'échelle mondiale et d'entrer avec force dans l'ère des grandes innovations sociétales qui s'amorcent.

# Plan stratégique (2023 - 2028)



# Agir ensemble pour plus d'impact

Plan institutionnel ULaval  
2023-2028





# Table des matières

<b>Un impact plus grand</b> <i>Mot du président du Conseil d'administration et de la rectrice</i>	2
<b>Mission, vision et valeurs</b>	4
<b>Ensemble</b>	6
<b>S'engager</b>	8
<b>Oser</b>	10
<b>Les études tout au long de la vie</b> <i>Valoriser le pouvoir de l'enseignement</i>	12
<b>Les savoirs, les sciences et la société</b> <i>Accroître l'impact de la recherche</i>	13
<b>Un campus vibrant</b> <i>Développer un milieu de vie dynamique et centré sur l'humain</i>	14
<b>Des services de proximité, simplifiés et personnalisés</b> <i>Mieux appuyer notre communauté</i>	15
<b>L'ambition climatique</b> <i>Faire grandir la culture du développement durable</i>	16
<b>Le bien-être de notre communauté</b> <i>Pouvoir se réaliser pleinement</i>	17
<b>Déjà en mouvement</b>	18
<b>Agir</b>	20

# Un impact plus grand

Mot du président  
du Conseil d'administration  
et de la rectrice





C'est avec une grande fierté que nous présentons le *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact*. Il nous conduira vers notre prochaine destination : celle d'avoir un impact plus grand, ensemble. Pour y arriver, notre institution doit réunir et renforcer des conditions de succès. Elle doit savoir être encore plus innovante, plus agile et proactive, plus partenariale et interdisciplinaire, plus citoyenne et engagée, plus inclusive et diversifiée, et davantage internationale.

Alors que notre monde subit de nombreux bouleversements, nous devons être des leaders. Notre université a un rôle majeur à jouer, sur les plans tant local, national que mondial. Nous avons l'ambition d'amener l'Université Laval à se transformer, afin qu'elle puisse relever de grands défis au bénéfice de la société.

Ce plan a été coconstruit avec vous, membres de notre communauté et partenaires, afin de nous propulser plus haut et plus loin. Il vise à définir notre vision collective. À établir les valeurs, les objectifs et les orientations prioritaires qui nous animeront pour les années à venir. Il guidera nos décisions et nos actions. Nous souhaitons qu'il soit inspirant pour vous toutes et tous, membres de la communauté étudiante, professorale et enseignante, membres du personnel, personnes diplômées, retraitées et partenaires de l'Université Laval.

C'est le moment de mettre nos forces en commun pour avoir un impact plus grand dans notre communauté et la société. Nous reconnaissons l'ampleur de la tâche à accomplir. Pour accélérer le changement, nous avons choisi de concentrer nos efforts sur six chantiers qui porteront des projets au potentiel de transformation important. Ils ont été choisis en tenant compte des défis émergents en enseignement supérieur. Ils permettront de réunir et de renforcer les conditions de succès d'une université d'impact.

Les dernières années ont été riches en réalisations et en précédents. Nous avons traversé ensemble une pandémie mondiale. Nous avons appris à travailler, à étudier et à enseigner en mode hybride. Durant ces mêmes années, notre institution a connu une véritable poussée de croissance. Nous avons réussi grâce à un travail collectif orienté vers l'innovation et la recherche de solutions.

D'ici 2028, le chemin à suivre ne sera pas plus linéaire. En cours de route, nous devons sans doute nous ajuster aux événements qui se produiront. Ce plan nous aidera à garder le cap sur nos grands objectifs et le cœur de notre mission universitaire : l'enseignement, la recherche et les services à la communauté.

Nous sommes heureux de vivre ce périple avec vous,

**Jean Houde**  
Président du Conseil d'administration

**Sophie D'Amours**  
Rectrice

**Voici la mission qui nous anime, la vision que nous partageons et les valeurs qui guident nos actions.**

# Mission

Animée d'une profonde culture de développement durable, l'Université Laval forme des générations étudiantes engagées et créatrices, des citoyens et citoyennes de premier plan, des scientifiques et des leaders exerçant une influence marquée sur l'évolution des sociétés. Ouverte sur le monde et chef de file dans la francophonie, l'Université Laval vise l'excellence en enseignement et en recherche. Référence pour ses partenaires autant que source d'inspiration, elle rassemble les forces du changement – au cœur de l'effervescence universitaire de la ville de Québec.



# Vision

Être l'université qui prend part à de grandes transformations au bénéfice de la société. Être l'université où l'apprentissage tout au long de la vie constitue une force tant individuelle que collective. Être l'université qui se démarque, ici comme ailleurs, par la portée de son impact.

## Valeurs

### Audace

Ensemble, nous sommes une force de changement. Nous avons la volonté d'innover, de persévérer ou d'entreprendre pour faire face aux défis. Nous ne craignons pas de sortir de notre zone de confort. Nous choisissons l'action.

### Bienveillance et respect

Ensemble, nous prêtons attention au bien-être des membres de notre communauté. Nous travaillons à rendre notre milieu de vie plus sain, plus accessible. Un milieu où le respect de l'autre est fondamental. Nous donnons l'exemple pour assurer un environnement où l'empathie comme la civilité sont valorisées.

### Collaboration

Ensemble, nous allons plus loin. Le travail en équipe est une force. Nous misons sur l'interdisciplinarité, sur l'importance de croiser les regards. La coconstruction avec les partenaires et le milieu est fondamentale. Elle a un effet de levier sur notre réponse aux enjeux de la société. Elle permet d'accroître notre impact.

### Excellence

Ensemble, nous additionnons nos forces pour réussir. Nous voulons que chaque membre de la communauté puisse déployer son plein potentiel et nourrir ses ambitions. Pour nous, la recherche de l'excellence est positive si elle est portée collectivement et dans la reconnaissance de la diversité des talents.

### Inclusion

Ensemble, nous formons un milieu de vie ouvert, diversifié et accueillant. Pour nous, la différence constitue une richesse. Nous valorisons des comportements qui placent les personnes, leur dignité, la diversité de leurs idées et l'équité au centre de nos préoccupations. Chaque membre de la communauté doit avoir l'espace nécessaire pour se réaliser.

### Intégrité

Ensemble, nous nous mobilisons pour la recherche du bien commun. Les comportements éthiques guident tant nos choix que nos actions. Cela s'incarne dans notre enseignement, dans notre recherche, dans nos services et dans la qualité de nos diplômes. Cela se manifeste au quotidien par un souci de justice envers tous les membres de la communauté universitaire.

« L'amélioration des connaissances contribue au développement de la capacité à s'adapter aux changements de la société, permettant en cela aux personnes de devenir de meilleurs citoyens et citoyennes. »

Membre de la communauté étudiante

« Notre plus grand impact, ce sont les gens que nous formons. »

Membre du corps professoral et de la direction d'un centre de recherche

« Faciliter l'accès du grand public aux connaissances. L'éducation est un combat plus important que jamais de nos jours. »

Membre du personnel de recherche

# Ensemble

« Me sentir à l'aise d'être moi-même. »

Membre de la communauté étudiante

« Adapter les modèles d'évaluation des professeurs pour inclure l'interdisciplinarité (nombre de publications, etc.) et y inclure l'impact de la recherche. »

Propos recueillis lors du premier forum de consultation


« Des aires ouvertes avec des expositions de travaux d'étudiants, des écrans qui diffusent de l'information pertinente, des conférences libres d'accès sur des sujets d'actualité, pour donner à chacun un sentiment d'ouverture sur le monde et d'appartenance à la communauté universitaire. »

Membre du corps professoral

« C'est agréable de venir travailler dans un environnement verdoyant et bien aménagé. Avec des espaces de rencontre conviviaux et favorisant les échanges formels et informels. »

Membre du personnel administratif





**« Les Premiers  
Peuples ont une vision  
sur les questions de  
développement durable.  
Il faut mettre notre  
expérience à  
contribution. »**

**Membre des Premiers  
Peuples, aussi membre  
du personnel**

**« Il faut faciliter  
les déplacements  
actifs. »**

**Personne diplômée**

**« L'Université doit  
s'ouvrir davantage.  
Le U de l'Université  
doit traverser  
la rue ! »**

**Partenaire de  
l'Université Laval**

**« L'impact sociétal  
de la recherche,  
c'est d'améliorer la  
qualité de vie. »**

**Propos recueillis à la  
Table de concertation  
de la recherche**

**« Accroître notre  
présence dans les  
médias sociaux par  
la publication de nos  
résultats ayant le plus  
d'impact sur la société et  
découlant de  
l'interdisciplinarité. »**

**Membre du personnel  
professionnel**

## Un effort de réflexion collectif

L'Université Laval, c'est d'abord une aventure humaine. Au fil du temps, nous avons bâti ensemble cette université. Le présent plan reflète notre engagement à mettre l'humain au cœur de toutes les décisions. Encore aujourd'hui, c'est en nous soutenant les uns les autres que nous pouvons réaliser notre plein potentiel.

La démarche de planification institutionnelle s'est tenue sur une période de 10 mois. Les activités de consultation ont permis à 700 personnes et groupes de travail, membres de la communauté et partenaires, de se faire entendre par le biais de questionnaires Web. Lors de forums thématiques, plus de 600 membres de la communauté universitaire se sont rassemblés sur le campus pour échanger des idées et exprimer des opinions sur le futur de l'Université Laval. Des rendez-vous très riches ont aussi mobilisé la participation étudiante et celle des Premiers Peuples et de partenaires provenant de différents milieux.

Grâce à une participation active, cette consultation a été la plus large jamais réalisée lors d'une démarche de planification institutionnelle de l'Université Laval. Les points de vue exprimés sont précieux. Ils ont été lus et écoutés attentivement. Cet effort de réflexion collectif a inspiré le contenu de ce plan.

# S'engager



Nous vivons à une époque où l'histoire s'accélère. Où notre quotidien évolue au rythme des avancées numériques. Notre rapport à la science, aux études, au travail et à l'enseignement se transforme en devenant de plus en plus hybride. Notre monde change à vitesse accélérée.

L'Université Laval a toujours été au cœur des changements sociaux et technologiques de notre société. Elle a été à l'avant-garde de la Révolution tranquille qui a secoué le Québec. Elle est aujourd'hui engagée dans un dialogue constant avec les Premiers Peuples.

De nouveaux défis se dessinent et demandent de la flexibilité, tant en enseignement supérieur que dans un monde en profonde transformation. Ces défis sont nombreux. Ils sont complexes. Nous disposons de la créativité et de l'expertise pour y faire face. Nous sommes toutes et tous résolument engagés à contribuer à les relever.



# Défis émergents

## Une évolution de l'enseignement supérieur en accéléré

### Diversification des profils étudiants

Avec l'évolution démographique et technologique de la société, de nouveaux besoins de formation apparaissent maintenant à tout âge. Et avec des bassins de recrutement élargis s'ajoutent des défis encore plus grands d'inclusion.

### Transformation numérique

L'ère numérique nous pousse à redéfinir notre façon de faire de la recherche, de travailler, d'étudier et d'enseigner. Ce monde hybride offre des perspectives de développement, tout comme la délocalisation de la formation accroît la compétition.

### Internationalisation

Les comparaisons entre les universités n'ont plus de frontières. Les équipes de recherche, les étudiantes et les étudiants n'ont jamais été aussi mobiles. Le rayonnement international devient incontournable.

## Un monde en transition

### Incertitude climatique

Il s'agit du plus grand défi de notre temps. L'Université doit contribuer aux solutions, éclairer ces débats qui touchent, entre autres, l'agriculture, les océans, les forêts, les écosystèmes, l'énergie et les ressources naturelles, l'avenir du Nord, l'aménagement urbain et la santé durable des populations.

### Incertitude géopolitique

Montée du populisme, désinformation, guerres, flux migratoires, droit à l'éducation, identités culturelles et religieuses sont autant d'enjeux qui méritent plus que jamais un regard scientifique.

### Incertitude socio-économique

Un monde plus juste demeure un idéal. Les inégalités entre les individus, la démographie et le vieillissement accéléré de plusieurs sociétés posent des défis majeurs aux entreprises et aux systèmes sociaux.

# Oser

Pour contribuer à relever les défis émergents, l'Université Laval doit s'affirmer comme université d'impact où l'enseignement et la recherche sont au service du bien commun. Être une université inspirante qui ose et participe significativement à la construction du monde de demain. Être une université qui offre de la flexibilité à sa communauté et qui n'hésite pas à s'engager dans son milieu pour faire avancer les choses.



# Des conditions de succès pour s'affirmer comme université d'impact

Pour y parvenir, notre institution doit réunir et renforcer des conditions de succès. Elle doit savoir être **innovante** pour repousser toujours plus loin les limites de la connaissance. Elle doit être **agile** et **proactive** pour être dans l'action. Elle doit être **partenariale** et **interdisciplinaire** en regroupant les forces et les savoirs pour résoudre des problèmes toujours plus complexes. Elle doit aussi être **citoyenne** et **engagée** pour mobiliser et œuvrer au progrès de la société. Elle doit être **inclusive** et **diversifiée** pour réunir tous les talents, favoriser le débat et valoriser la créativité. Elle doit être **internationale** pour agir et avoir un impact au-delà des frontières. Des conditions de succès qui ont un effet de levier important.

## Six chantiers transformateurs

Pour y arriver, six « chantiers d'impact » seront déployés dès 2023. Des équipes chantier interdisciplinaires auront pour mandat de se doter de feuilles de route ambitieuses pour réaliser les orientations prioritaires, tout en se donnant l'espace pour essayer, apprendre, créer, innover et coconstruire notre avenir. Les six chantiers transformateurs sont :

- Les études tout au long de la vie;
- Les savoirs, la science et la société;
- Un campus vibrant;
- Des services de proximité, simplifiés et personnalisés;
- L'ambition climatique;
- Le bien-être de notre communauté.

## Des projets concrets annoncés au fil du temps

Des projets concrets liés aux objectifs prioritaires des chantiers seront annoncés au fil des mois et des années. Cette approche est différente de celle du dernier plan institutionnel. L'objectif est de rendre ce plan évolutif et dynamique dans le temps. De laisser les équipes chantier explorer des idées, proposer et mener des projets visant à accroître l'impact de l'Université Laval. Les facultés et les unités sont invitées à y contribuer en bâtissant des projets transformateurs. Nous faisons le pari que cette approche participative aura pour effet de nous amener toutes et tous à être davantage engagés dans la poursuite de nos objectifs communs.



# Les études tout au long de la vie

Notre institution a un rôle central à jouer pour faire du Québec une société apprenante. Comme institution d'enseignement supérieur, nous devons permettre à chacune et à chacun d'apprendre tout au long de la vie.

L'époque où l'école n'était qu'un lieu de passage est révolue. À l'ère numérique, les citoyens et les citoyennes vivent aujourd'hui différents parcours, tant professionnels que personnels. Plusieurs fois dans notre vie, nous serons appelées et appelés à faire des allers-retours entre l'université et le travail. Nous y reviendrons aussi lors d'une retraite active. L'envie d'apprendre par intérêt, par plaisir et pour élargir ses horizons se fait de plus en plus sentir. Le profil des apprenantes et apprenants est déjà plus varié qu'auparavant. Cela nécessite une vision décloisonnée de la formation.

Tout en suscitant les collaborations entre les unités et les programmes, il importe d'avoir l'audace de développer une offre de formation encore plus interdisciplinaire, hybride, flexible et mieux adaptée aux nouvelles réalités. Il s'agit d'une occasion à saisir pour répondre aux besoins de notre communauté étudiante qui exprime le désir d'ajouter à son cursus des formations complémentaires. Une occasion aussi de mieux répondre aux besoins des personnes qui souhaitent parfaire leur formation initiale, se spécialiser, se réorienter ou développer de nouveaux talents. Notre université doit s'ouvrir davantage pour être plus accessible à l'ensemble de celles et ceux qui veulent apprendre.

Avec nos méthodes d'enseignement innovantes et nos outils technopédagogiques modernes, l'Université Laval se positionne déjà comme un chef de file international en enseignement. Par notre excellence en recherche, nous devons aussi contribuer à la compréhension et à l'étude de ces transformations.

Ce chantier porte des projets qui visent à bonifier notre offre de formation tout au long de la vie. Il vise aussi à ce que l'Université Laval se démarque, qu'elle soit à l'avant-garde de la recherche en la matière. Il s'agit là de leviers puissants pour valoriser le pouvoir de l'enseignement.

**Objectif : valoriser le pouvoir de l'enseignement**

## Orientations prioritaires du chantier

1. Mieux répondre aux besoins des apprenantes et des apprenants tout au long de la vie.
2. Devenir un leader de la recherche sur la société apprenante.
3. Transformer nos pratiques en enseignement pour être encore plus agiles à l'ère numérique.
4. S'affirmer comme un acteur de premier plan en études tout au long de la vie, en mobilisant les partenaires et les personnes diplômées.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir des projets de formations courtes et adaptées dans des secteurs émergents, tout comme des projets de développement d'innovations technopédagogiques.*

# Les savoirs, les sciences et la société

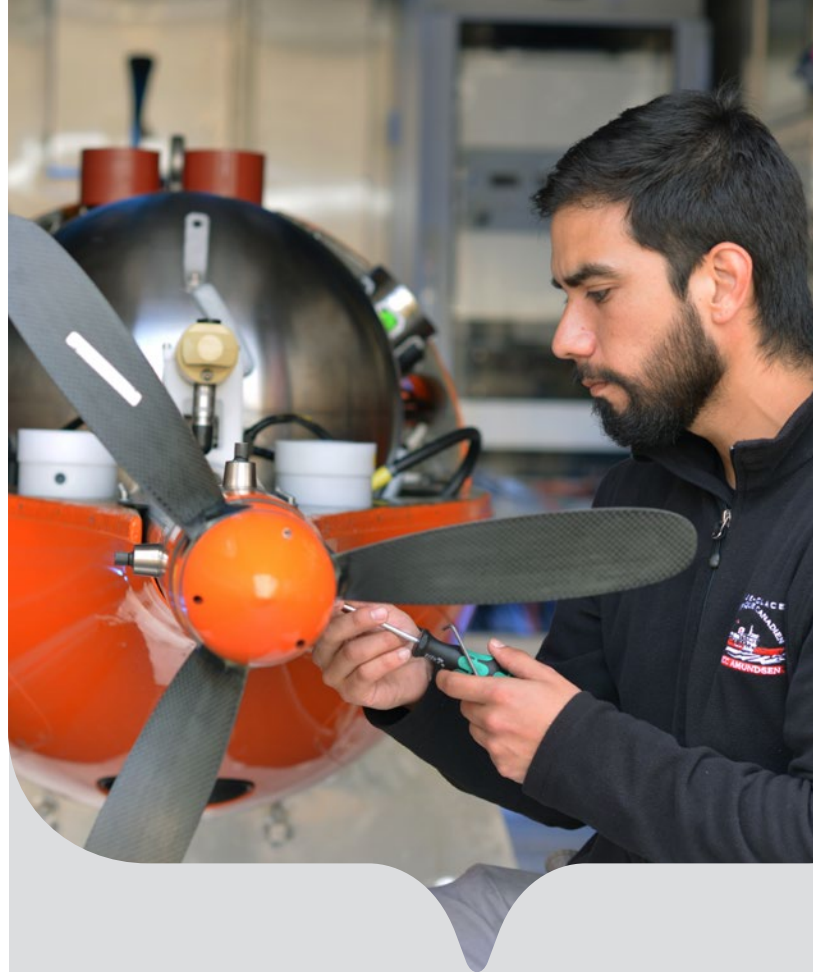
Les savoirs et les sciences n'évoluent pas en vase clos. Pour permettre un plus grand impact de la recherche dans la société, il importe de favoriser le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances. Ce chantier positionne notre institution comme une université dans la cité, résolument ouverte et engagée à partager son savoir dans une perspective de bien commun.

L'Université Laval est l'une des plus grandes universités de recherche au Canada et figure parmi les meneurs universitaires mondiaux dans la francophonie. Elle se classe parmi les meilleures universités au monde dans ses domaines d'excellence. Nous voulons accroître et mieux faire valoir l'impact sociétal de la recherche et des innovations issues des travaux de notre communauté.

Nous voulons aborder les grands enjeux avec différentes perspectives. En misant sur l'interdisciplinarité et l'intersectorialité, sur la recherche participative, les partenariats et l'entrepreneuriat, ce chantier invite à générer davantage de maillages entre le monde de la recherche et la société. De telles synergies sont de puissants catalyseurs pour l'innovation.

En ces temps de polarisation, de recherche de la vérité et de remise en question du rôle de la science, nous avons le devoir de créer des espaces d'échanges sur des sujets complexes. Ce chantier encourage les membres de notre communauté à être des acteurs de changement, à poursuivre et à intensifier leur engagement en matière de médiation scientifique.

Les projets développés par ce chantier auront une portée transformatrice, permettant d'accroître le rayonnement de la recherche, de la création et de l'innovation réalisées à l'Université. Nous rendrons ainsi les résultats de la recherche plus visibles et plus facilement accessibles pour le milieu.



## Objectif : accroître l'impact de la recherche et de l'innovation

### Orientations prioritaires du chantier

1. Évaluer et valoriser l'impact sociétal des résultats de la recherche, de la création et de l'innovation de l'Université.
2. Accroître la visibilité et le rayonnement de la communauté de recherche et de ses réalisations à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.
3. Promouvoir et favoriser la médiation entre les savoirs, les sciences, les têtes dirigeantes, la société civile, les citoyennes et les citoyens.
4. Créer des espaces d'échanges et de cocréation entre les milieux et notre communauté de recherche.

*Ce chantier pourrait, par exemple, déployer des projets qui favorisent la mobilisation et le rayonnement de la recherche. Il pourrait aussi soutenir des projets qui contribuent à l'échange d'idées sur les grands enjeux de société.*



# Un campus vibrant

Nous avons la chance d’avoir un campus extraordinaire doté d’un potentiel d’aménagement encore plus grand. Il rassemble une vaste diversité de gens, de savoirs, d’intérêts et d’expertises. Les projets de ce chantier reposent sur le plaisir de s’y retrouver et de le rendre encore plus invitant.

De nouvelles habitudes ont émergé depuis la pandémie. L’accélération des changements numériques nous pousse à agir et à repenser notre milieu de vie. Notre campus doit s’adapter aux nouveaux modes d’études, d’enseignement, de recherche et de travail, d’un monde plus hybride et plus agile.

Cela passe par de nouveaux lieux d’échanges qui favorisent la collaboration, qui permettent la diversité des parcours, stimulent l’innovation et l’inspiration. Des espaces où se rencontrent les membres du corps professoral et enseignant, les étudiantes et étudiants, les membres du personnel administratif, mais aussi les personnes créatrices, entrepreneures.

Cela passe aussi par des projets qui renforcent notre sentiment d’appartenance. Des projets qui encouragent les initiatives étudiantes et parascolaires. Des projets qui permettent aux Premiers Peuples de s’y reconnaître. Ce chantier propose également une vision intégrée en matière de déplacements durables. Tout en consolidant les partenariats, il soutient les déplacements collectifs et actifs sur le campus.

Rendre notre campus plus vibrant, plus accueillant et encore plus attirant implique de s’ouvrir davantage. Ce chantier a la responsabilité d’établir une vue globale des événements et des activités sur le campus pour assurer une plus grande participation et une meilleure diffusion, tant auprès des membres de notre communauté que du grand public. Nous voulons que le campus de l’Université Laval devienne un lieu de référence accueillant pour les gens de la ville de Québec.

**Objectif : développer un milieu de vie dynamique centré sur l’humain**

## Orientations prioritaires du chantier

1. Aménager des milieux de vie plus dynamiques, à l’intérieur comme à l’extérieur, qui pourront profiter à la communauté étudiante, aux membres du personnel et à l’ensemble des citoyens et citoyennes de la région.
2. Assurer la mise en valeur, la diffusion, la synergie et la cohérence événementielles sur le campus.
3. Accroître la mobilité active et durable sur le campus.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir différents projets de mobilité active et appuyer des projets novateurs d’espaces collaboratifs.*

# Des services de proximité, simplifiés et personnalisés

Ce chantier vise à déployer, pour tous les membres de notre communauté, des services de proximité innovants, simplifiés et plus personnalisés. Il vise à répondre aux défis que posent le travail, les études et l'enseignement dans un monde hybride, où les modèles se sont multipliés. Il s'inscrit dans une vision qui combine l'amélioration globale de l'offre de services à l'amélioration des pratiques de gestion et des méthodes de travail.

Il agit comme un accélérateur pour lancer des initiatives porteuses et concrètes. Les projets prioritaires ciblent trois critères :

- Rapprocher les services des personnes;
- Rendre les services plus conviviaux;
- Personnaliser davantage les services.

En présence ou à distance, il importe de répondre aux besoins et de simplifier les interactions. Cela implique de tenir compte des besoins spécifiques des membres de la communauté, en améliorant la qualité, la facilité d'accès et la pertinence de chaque service, en fonction des besoins de chaque personne.

En misant sur la collaboration, ce chantier a pour but de soutenir les équipes autant dans les facultés que dans les services, afin de développer des prestations de services mieux adaptées aux réalités d'une vie universitaire en changement. Par l'innovation et le numérique, il est possible de mieux arrimer les services en faculté et les services centraux, afin que la prestation soit agile et arrimée « de bout en bout ».

Ces améliorations sur la qualité des services permettront aux membres de la communauté universitaire d'avoir plus de temps pour se concentrer sur les activités liées à la mission première de l'Université.



**Objectif : mieux appuyer notre communauté**

## **Orientations prioritaires du chantier**

1. Améliorer l'efficacité et l'efficience d'un certain nombre de grands processus administratifs.
2. Soutenir des initiatives visant l'amélioration, la convivialité, la simplification et la personnalisation des services de proximité.
3. Développer des méthodes et des outils nous permettant d'évaluer la qualité de nos services en lien avec les besoins évolutifs de notre communauté.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir ou déployer des projets qui visent à optimiser et à mieux diffuser l'offre de services.*



# L'ambition climatique

L'Université Laval est l'une des premières institutions d'enseignement supérieur à avoir intégré les principes du développement durable (DD) au cœur de sa mission. Pour véritablement contribuer à la transformation de notre université et de la société, nous devons maintenant avoir encore plus d'ambition.

Les projets de ce chantier visent à renforcer le leadership de nos différents domaines de recherche et d'enseignement en action climatique et à accroître la capacité d'action des membres de notre communauté.

Ce choix de l'action s'appuie sur le consensus scientifique quant à l'urgence du défi à relever. Mais aussi sur l'engagement de notre communauté. La lutte contre les changements climatiques devient ainsi une responsabilité partagée. Elle nous interpelle tant individuellement que collectivement.

L'ambition climatique de l'Université doit donc se manifester dans nos actions au quotidien. Il importe de reconnaître, de faciliter et de promouvoir la mobilisation de chacune et de chacun d'entre nous.

L'ambition climatique de l'Université doit également s'accélérer au niveau institutionnel. Les projets mobilisateurs proposés permettront de catalyser nos efforts communs.

L'Université doit aussi assumer un leadership sociétal en action climatique. En plus de donner l'exemple, notre institution doit être proactive pour favoriser la coconstruction des innovations qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques. Ce chantier est donc responsable d'instaurer un nouveau modèle de collaboration et de partage d'expertises pour faciliter le transfert des pratiques DD vers le milieu.

Pour mesurer le chemin parcouru et celui à parcourir, ce chantier devra suivre l'évolution et l'atteinte de nos cibles en action climatique de façon régulière, intégrée et transparente.

## Objectif: faire grandir la culture du développement durable

### Orientations prioritaires du chantier

1. Mobiliser la communauté en reconnaissant et en facilitant le rôle de chacune et chacun pour le climat.
2. Soutenir des initiatives émergentes et transformatrices venant des membres de la communauté.
3. Accélérer la transition par la coconstruction et le partage de nos expertises scientifiques avec le milieu.
4. Suivre nos cibles en action climatique en toute transparence.

*Ce chantier pourrait, par exemple, sélectionner des projets qui encouragent les bonnes pratiques et favorisent les changements d'habitudes et de comportements. Il pourrait aussi appuyer des projets de partenariat qui mettent en valeur l'expertise de l'Université Laval en DD.*

# Le bien-être de notre communauté

Pour favoriser la bienveillance, le respect et l'inclusion, ce chantier a une portée transversale. Il nous mobilise pour que nous puissions prendre davantage soin les uns des autres et évoluer dans un milieu où toutes les personnes ont l'espace et les outils nécessaires pour se réaliser pleinement.

Plusieurs membres de notre communauté ont vécu une période pandémique marquée par le stress, l'anxiété ou l'isolement. Personne n'est à l'abri de périodes difficiles.

Plus que jamais, nous devons garantir un milieu de vie, de travail et d'études qui favorise la santé, la dignité, le bien-être, le développement professionnel et la réussite des membres de notre communauté. Il s'agit d'une approche essentielle pour bâtir une université encore plus attirante, inclusive et empreinte de reconnaissance.

Par les projets qu'il mettra de l'avant, ce chantier veille à ce que notre environnement soit propice au développement d'un climat de sécurité psychosocial, où les valeurs de notre université contribuent à offrir une expérience positive à chacune des personnes. Ce chantier poursuit également nos efforts pour un meilleur accompagnement des membres de la communauté, notamment les étudiantes et étudiants provenant de l'international.

Ce chantier jouera un rôle de catalyseur en réponse aux grands enjeux actuels en matière de mieux-être des personnes. Cela implique de mobiliser le « savoir ULaval » par la mise en commun de nos expertises internes et par le développement de tous les talents.

Notre communauté s'agrandit chaque jour. Des personnes s'y joignent comme membres de la communauté étudiante, du corps professoral, du personnel enseignant et de recherche, du personnel administratif ou du personnel retraité. Chacune d'entre elles a ses rêves, ses aspirations et des besoins pour s'accomplir. Travaillons ensemble à les partager, à les comprendre et à les soutenir.



**Objectif : pouvoir se réaliser pleinement**

## Orientations prioritaires du chantier

1. Promouvoir un milieu de vie, de travail et d'études encore plus humain et inclusif.
2. Valoriser un climat sain, invitant, bienveillant, empreint de reconnaissance et de respect.
3. Développer tous les talents.
4. Faire preuve de leadership en réponse aux grands enjeux de notre société en matière de santé, de bien-être et de vivre-ensemble.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir des projets qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie. Il pourrait aussi appuyer des projets qui donneraient accès à la formation tout au long de la vie aux membres du personnel de l'Université.*

# Déjà en mouvement

En plus des six chantiers d'impact mis de l'avant, l'Université Laval est déjà en mouvement vers sa transformation, grâce à plusieurs projets et grands cadres d'action. Ces actions qui mobilisent notre communauté universitaire seront appelées à interagir avec les chantiers. Elles font partie de notre écosystème universitaire et contribueront à l'atteinte de nos conditions de succès.

C'est notamment le cas de l'organisation du Sommet étudiant 2023, du déploiement d'un plan de sécurité intégré sur le campus, du lancement d'un registre public des projets de recherche menés avec les entreprises et les organismes, du rayonnement d'un institut de renommée mondiale en recherche nordique et du renforcement des démarches en engagement social, en santé durable et en entrepreneuriat responsable.



# Voici d'autres cadres d'action notables, qui contribuent à définir notre université :

## Se transformer, développer nos compétences et repenser notre organisation

### Stratégie numérique

Cette stratégie nous aide collectivement à imaginer, à définir, à créer et à soutenir l'université de demain.

## Innover pour le mieux-être en société, avec des projets inclusifs, connectés et durables

### Plan de développement de la recherche, de la création et de l'innovation

La recherche à l'Université Laval conjugue interdisciplinarité, partenariats, entrepreneuriat scientifique, conduite responsable et une culture d'équité, de diversité et d'inclusion.

## Coconstruire des solutions et entretenir des partenariats durables

### En action avec les Premiers Peuples

En collaboration avec les Premiers Peuples, l'Université Laval s'engage à mettre en œuvre les moyens pour les accueillir, pour développer des initiatives et des projets communs.

## Renforcer notre culture de vivre-ensemble, sans préjugés ni discrimination

### Politique institutionnelle et plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Chaque personne a droit au respect et aux mêmes chances de succès. Elle doit avoir la liberté de communiquer, de collaborer, de se réaliser et de s'épanouir.

## Mobiliser notre communauté pour atteindre notre ambition collective en action climatique

### Stratégie de développement durable

Cette stratégie agit comme un levier pour aller beaucoup plus loin. Elle propose une gouvernance, des objectifs concrets et des cibles ambitieuses.

## Consolider nos forces distinctives et accroître notre attractivité pour avoir un impact mondial

### Plan en matière d'internationalisation

L'Université Laval est une référence mondiale qui rayonne dans la francophonie et partout sur la planète. Le projet de Carrefour international Brian-Mulroney est au cœur de la stratégie d'internationalisation.

## Mobiliser le plein potentiel des équipes des ressources humaines et des finances

### Programme d'évolution des solutions de gestion des ressources humaines et financières

En intégrant les meilleures pratiques et les avancées numériques, l'objectif est de revoir le modèle de gestion par une diminution des tâches opérationnelles répétitives au profit d'une offre de services misant sur des expertises à valeur ajoutée.

## Construire la cité universitaire 2040 et définir le campus de demain

### Plan directeur en immobilier

Ce plan directeur vise une transformation des espaces intérieurs et extérieurs. Le tout afin d'offrir une riche expérience à toutes les personnes qui étudient, travaillent, résident, séjournent sur le campus ou le fréquentent.

## Renforcer le sentiment d'appartenance et susciter la fierté et l'engagement

### Plan philanthropique

Avec l'intégration de la Fondation au sein de l'Université, la philanthropie est appelée à jouer un rôle encore plus grand pour la réalisation de projets porteurs. Avec cette synergie, les personnes donatrices et diplômées saisiront encore mieux l'impact des gestes qu'elles posent en s'engageant.

## Respecter le fondement de la vie universitaire

### Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique

L'Université réaffirme son engagement à protéger et à promouvoir le droit à la liberté académique et à assurer que les membres de la communauté puissent l'exercer à l'abri de toute contrainte doctrinale, idéologique ou morale.

## Soutenir la population étudiante dans la diversité de ses besoins

### Plan d'action en santé mentale

L'Université Laval s'est engagée à favoriser l'épanouissement de sa population étudiante. Des actions doivent être posées afin de mieux prévenir l'apparition de symptômes de détresse psychologique.

## Ouvrir davantage les portes de l'enseignement supérieur et encourager la persévérance

### Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur

L'augmentation du taux de diplomation dans les collèges et les universités aura pour effet de faire du Québec une société plus créative, innovante, juste et prospère.

## Renforcer une culture de respect marquée par l'inclusion, l'égalité, l'équité et la sécurité

### Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement

L'Université s'est engagée à offrir un environnement sain et sécuritaire où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.

## S'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail

### Politique institutionnelle et comité de suivi sur le télétravail

L'Université poursuit sa transformation en considérant les nouvelles réalités et occasions d'un monde du travail en changement.

# Agir

Maintenant que le *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact* est lancé, nous avons comme mission de le faire vivre. D'agir pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et technologiques de notre époque. De passer de la planification à l'action.

Les chantiers font appel à notre expertise, à notre savoir-faire, à notre interdisciplinarité, à notre créativité, et à notre goût d'améliorer et de transformer nos façons de faire. Ils nous permettront de réaliser des projets transformateurs en lien avec les orientations prioritaires de ce plan.

Cet exercice se veut évolutif. De multiples possibilités de synergies avec les projets déjà en place ou en gestation à l'Université Laval sont possibles. Qu'il s'agisse d'initiatives transversales ou spécifiques à certaines facultés ou unités.

Tout en demeurant agiles, nous veillerons avec rigueur à la réalisation de ce plan institutionnel et du plan d'action qui en découle. La mise en œuvre, l'avancement et la concrétisation de ces projets transformateurs seront documentés au fil du temps. Une section Web permettra de suivre

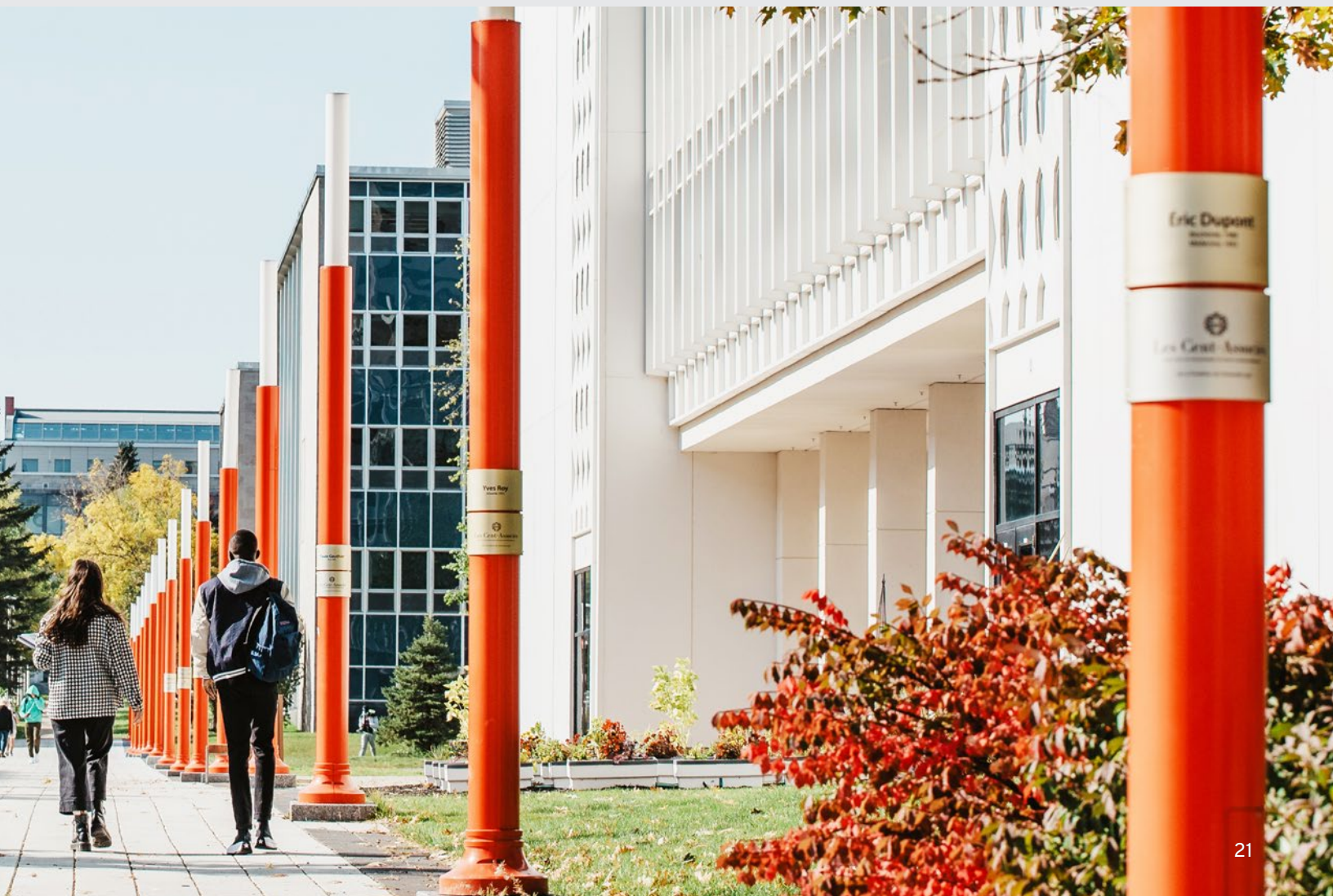


de façon évolutive la réalisation des projets instaurés par les équipes chantier. Des moments d'échanges permettront aux membres de la communauté d'en savoir davantage sur les avancées du plan et d'être entendus.

Des indicateurs permettront d'évaluer notre capacité de réunir et de renforcer les conditions de succès d'une université d'impact. Ils s'ajoutent à nos indicateurs repères et à ceux de suivi qui accompagneront chacun des projets.

La réalisation de ce plan interpelle toute la communauté universitaire. Il repose sur notre envie collective de transformer ensemble l'Université, afin de s'adapter en continu à l'évolution de notre société.

**Ensemble, agissons pour avoir un impact plus grand.**



# Agir ensemble pour plus d'impact

Plan institutionnel UQV 2023-2028

